



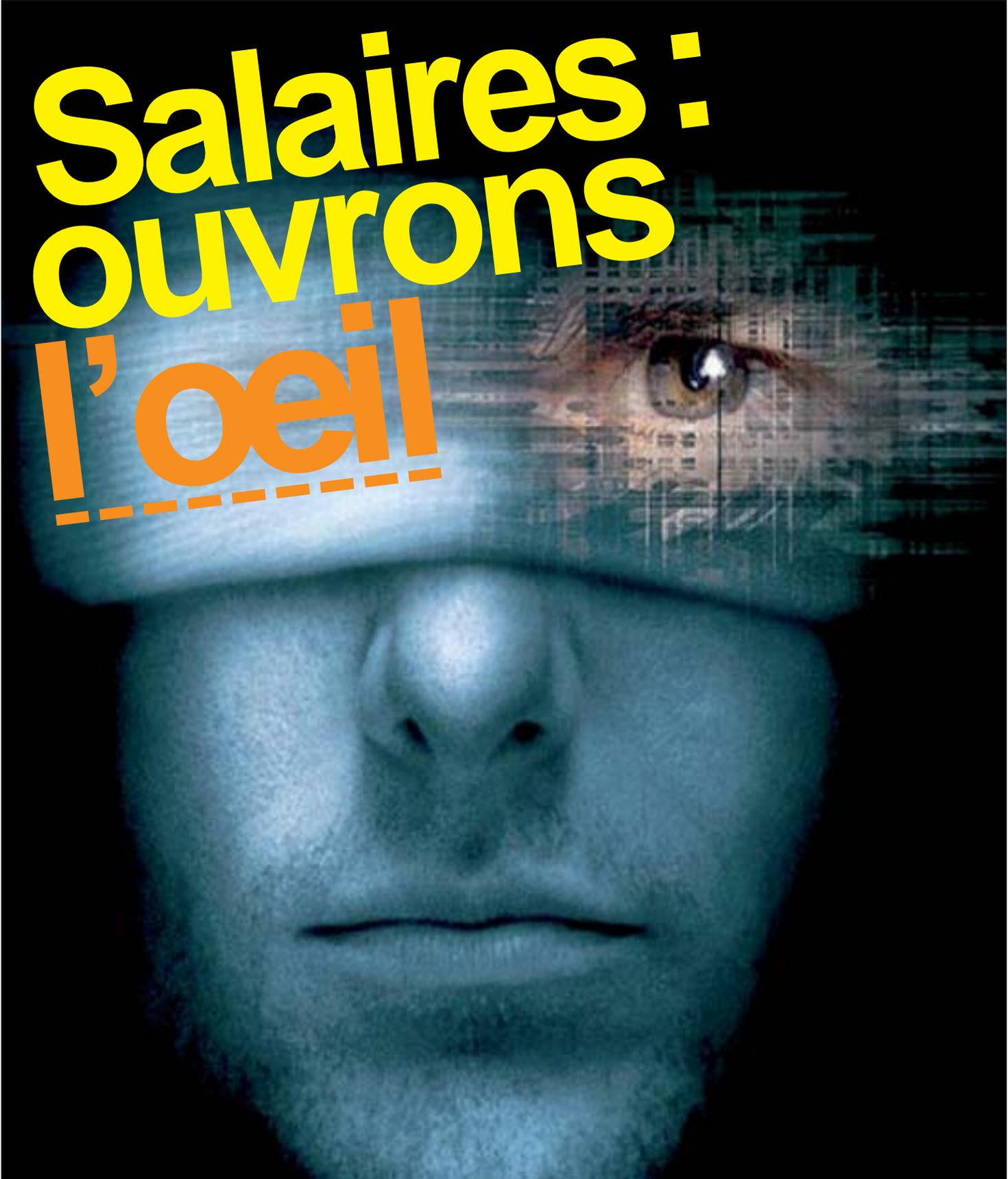
# impac

*Journal des Travailleurs  
des Industries  
du Livre, du Papier  
et de la Communication*



N° 135  
Avril 2007

Prix: 1,54 €  
Commission paritaire 2999 D 73 S



# Salaires : ouvrons l'oeil

# Salaires : le climat se réchauffe

Quel beau pays que le nôtre : un chômage de masse, une précarité record, et aucun instrument officiel capable de le mesurer ! Officiellement, l'indice Insee de mesure du chômage a explosé en vol. Le service des statistiques d'Etat avoue qu'il ne sera en mesure de le publier qu'après la présidentielle. Une polémique a même éclaté entre une institution de l'Union européenne et le gouvernement français sur le taux de chômage national. La préoccupation principale des salariés, c'est l'emploi, la pression maximale qui s'exerce sur eux, c'est le chômage. Mais estimer précisément combien de chômeurs sont victimes des licenciements, ça, c'est pour demain, quand on cessera de nous raser avec les vérités médiatiques officielles sur la question.

Pendant ce temps, le climat social change.

L'indice Insee des prix a rejoint le stock des blagues que l'on se raconte au zinc de nos bistrotts habituels. La frustration en matière de pouvoir d'achat, elle, s'exprime sous forme de grèves. Il semble que le chantage permanent sur l'emploi, exercé par les directions patronales contre les salaires, ne soit plus suffisamment porteur de peur pour empêcher des grèves sur le pouvoir d'achat. Dans le papier, à Smurfit Kappa, Huhtamaki, A et R Carton Cholet, Clear Channel dans la publicité, dans l'édition, l'exigence salariale se traduit en revendications qui dépassent de loin le pourcentage affiché par l'indice clownesque de l'Insee.

L'objection principale des patrons d'entreprise, selon laquelle la question du pouvoir d'achat n'est pas de leur ressort, est balayée. L'affichage des profits des actionnaires et celui des résultats des groupes sont là pour encourager celles et ceux qui estiment à bon droit que le partage des richesses produites doit être rééquilibré en faveur du Travail.

Eh bien ! le printemps est la plus belle des saisons en matière revendicative. Oui, l'heure est bien à une montée de sève sur la question salariale. De toute façon, le réflexe conditionné des patrons, c'est supprimer les emplois, ce qui nécessite bien entendu une riposte à la hauteur. Mais pendant les licenciements, la baisse des salaires continue. Rien ne vient étayer l'idée qu'on devrait se contenter du 1,5% Insee sur les salaires, cette année. A condition de mettre en face des revendications le poids de l'action, unitaire, la plus large possible. Les postes budgétaires comme le logement, la santé, les biens de consommation courante, les transports (dont l'essence) sont inflationnistes. L'année a commencé par un recul des salaires du fait de ces augmentations et de la baisse des prestations sociales. L'heure n'est pas à contourner la question du salaire par les primes individuelles, l'intéressement et autres feintes de balayeur. Les besoins réels de chaque salarié(e) sont par eux-mêmes des justificatifs suffisants pour faire monter de plusieurs tons la portée du cahier revendicatif. Que le printemps soit beau, comme pour celles et ceux de Smurfit Kappa Socar.



Journal des travailleurs  
des industries du Livre,  
du Papier et de la  
Communication  
263, rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex  
Téléphone : 01 48 18 80 24  
Fax : 01 48 51 99 07  
Site : <http://www.filpac-cgt.fr>  
E-mail : [filpac@filpac-cgt.fr](mailto:filpac@filpac-cgt.fr)

Comité de rédaction  
Responsable : Jean Gersin

Equipe rédactionnelle :  
Eric Birger, David Dugué,  
Yvon Huet,  
Jean-Pierre Ghiotto,  
Thierry Lanchon,  
Antoine Peillon  
Florence Peyronneau,  
Correspondant :  
David Roussel

Montage :  
Madeleine Fougères

Révision :  
Michèle Marquis-Pardo

Imprimerie Alliances  
115, avenue Raspail  
94250 Gentilly



**DOSSIER**  
**Groupe Lagardère**  
**Y a-t-il un pilote**  
**dans l'avion ?**  
 page 10

**LES LUTTES**  
**Smurfit Kappa**  
**à Gallargues**  
 page 3

**Huhtamaki**  
**à L'Ile-d'Elle**  
 page 6

**JDC à Torcy**  
 page 17

**Clear Channel**  
 page 24

**LES ACTIVITES**  
**RENDICATIVES**  
**GPEC chez Hafiba**  
 page 20

**Distribution :**  
**niveau 2**  
 page 21

**COMPRESSION**  
**NUMERIQUE**  
 page 7

**ET AUSSI...**  
**Congrès UFR**  
 page 10

**Antrapresse**  
 page 16

**International :**  
**formation syndicale**  
 page 19

# Un parfum de victoire !

La grève à Smurfit Kappa sur les salaires, ils l'ont gagnée. Un mouvement de tout le groupe. Ils n'hésitent pas à la qualifier d'historique, cette grève. Elle l'est. Jean-Marie Ciscar, délégué syndical de Gallargues, Jacky Rouard, délégué syndical central du groupe Smurfit Kappa Socar, Bruno Dubois, secrétaire du comité de groupe, François Trèves, élu délégué du personnel et du CE de Dijon, ont rencontré «Impac», le lendemain de la réunion de tous les délégués du groupe qui a débouché sur l'accord final. Entretien chaud et chaleureux.

## Questions à...

**☞ Impac : d'où est parti le mouvement sur les salaires, et quelles étaient vos revendications ?**

Les délégués : En fait, le mouvement est parti de la négociation annuelle obligatoire du 3 mars. Là, on constate que la direction ne veut rien entendre. Elle avance 1,5% pour 2007 en trois fois, 10euros de plus sur la prime de vacances. Or, ça fait trois ou quatre ans qu'ils nous faisaient le coup. On le sait bien, que l'indice Insee est mort. Tout juste la direction consentait à augmenter de 0,1% par dixième si le pourcentage de l'indice était dépassé. Mais nous avons déposé des revendications pour tout le groupe :

- 2,5% pour 2007, avec un rattrapage de 1% par année depuis 2004.
- une augmentation de la prime de vacances de 490 à 700 euros.
- l'intégration de l'ancienneté dans le treizième mois.

- une révision des grilles de classification.

- l'augmentation de la part patronale dans la cotisation pour la mutuelle.

Il faut savoir en plus que cette année la participation aux bénéfices était nulle...

Nous lançons donc un appel à un arrêt de travail de deux à huit heures dans tout le groupe pour la deuxième semaine de mars.

**☞ Impac: comment jugez-vous l'état d'esprit des salariés ?**

Les délégués : Mais les salariés en avaient ras le bol ! Le mécontentement sur les salaires, ça faisait un moment qu'il couvait. D'où cette première action, avec la plupart du temps des assemblées générales, et un mouvement suivi à plus de 50% dans le premier collège (1700 ouvriers). Le mouvement touche tous les établissements, par des arrêts

...

## Déni de démocratie. Stora Enso et International Paper (Maresquel)

Les salariés des entreprises Stora et Maresquel en lutte contre la fermeture de leurs entreprises ont reçu le soutien massif de leurs collectivités le lundi 2 avril 2007.

Les élus locaux ont dénoncé l'attitude du préfet qui renonce à jouer son rôle, privant ainsi d'interlocuteurs dans le département les salariés qui souhaitaient que s'ouvre le dialogue social.

Les salariés accompagnés des élus présents sont entrés pacifiquement dans l'usine pour stopper le démontage des machines.

Les élus exigent du Premier ministre et du gouvernement qu'ils interviennent sans délai auprès de l'entreprise International Paper afin de bloquer le démantèlement et imposer un moratoire de trois mois pour permettre que se concrétise le projet «Chanvre» et pour qu'une délégation des salariés soit reçue de toute urgence par le Premier ministre.

L'Etat doit faire la preuve qu'il est prêt à donner toutes les chances à l'emploi, à la revitalisation industrielle de notre territoire et au développement durable.

## La lutte paie chez Huhtamaki

On fait également les comptes après la lutte et voici les résultats des négociations :

### Bonus exceptionnel 2006

75 euros pour les personnes relevant des catégories ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise et ayant une présence continue d'au moins 12 mois au cours de l'année civile 2006

Augmentations 2007 :

- 0,75 % au 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- 0,50 % au 1<sup>er</sup> juin 2007.
- 0,75 % au 1<sup>er</sup> décembre 2007.

### Lundi de Pentecôte :

Ce jour ne sera pas travaillé; une journée de récupération sera imputée.

Acompte de 130 euros mis en place sur paie d'avril et déduit sur la paie de mai pour étaler les heures de grève sur 3 mois.

**La chaîne de solidarité  
et la détermination du personnel  
a rendu possible ce que d'aucuns  
n'entrevoient pas.**

...

courts, mais répétés et déterminés. Dijon, Saint-Seurin, Bigny, Chasse-sur-Rhône, Gallargues, Mortagne-sur-Sèvre, Vernon, Ponts-et-Marais, Roubaix, Epernay (la filiale BIB), Tours-sur-Marne, Rethel (Ardennes), Uzerche, Carquefou... Autant d'établissements, autant d'actions, sauf à Crest (Drôme), qui connaît le même directeur qu'à Gallargues. Et le mouvement s'étale sur tout le mois de mars.

### Impac : et le mouvement s'enroule autour de Gallargues ?

Les délégués : Faut te dire que le 16 mars, un vendredi, l'appel est de 4 heures d'arrêt de travail. Mais le directeur, Schaller, par son attitude, contribue largement à la radicalisation. D'où le lundi 19 mars, on s'occupe des sorties de camions.

Moi (Jacky Rouard), je demande au DRH du

groupe, Martinet, la réouverture des négociations, par courrier. Il répond que la NAO est terminée. Alors on appelle le 28 mars à un mouvement sur l'ensemble des usines pour le 31 mars, qui va affecter les allées et venues des camions. Les directeurs de divers établissements sèment le doute sur l'existence de l'action en répandant de fausses nouvelles. Pendant ce temps, Vernon et Dijon s'alignent sur un mouvement aussi radical qu'à Gallargues. Dans beaucoup d'usines, la production est désorganisée, les salariés installés dans l'action veulent y rester. Alors là, on est sur la crête d'un mouvement radical, les gars ne veulent pas rentrer, des piquets de grève se forment, les refus de prendre les postes de travail sont majoritaires.

Le 29 mars, le DRH se manifeste par sa secrétaire. En son nom, elle propose un rendez-vous le lundi 2 avril, à 10 heures, à Saint-Mandé, siège

du groupe français. Mais le mouvement est conforté par la volonté patronale de dispatcher la charge de travail dans d'autres usines. Le refus général solidifie et ancre le mouvement.

### Impac : sur quelle base se tient cette réunion ?

Les délégués : Il est bien clair que ce 2 avril est la reprise de la NAO. La délégation que nous formons est composée des négociateurs plus un ou deux délégués par centre. Les autres syndicats sont présents. La direction, elle, est très tendue. Elle a pris conscience de la situation sociale réelle. Martinet, le DRH, est flanqué du directeur financier du groupe français, Cornet. Le PDG, Martinez, est dans son bureau, en contact immédiat avec ses représentants, mais ne paraît pas à la table de négociation.

Ce que la Cgt demande, c'est la levée des procédures contre les grévistes, car la direction



recourt aux tribunaux au nom de la liberté du travail. Pour les revendications, elles sont les mêmes qu'au début. Mais eux, c'est au début 1,5% au 1<sup>er</sup> juillet, 40 euros de prime de vacances, l'intégration d'une partie de la prime collective de performance dans le salaire... De suspensions en nouvelles propositions, la direction essaie de formuler, sous différentes formes, les maigres miettes qu'elle veut lâcher. Un cérémonial qui ne trompe pas notre délégation, pas plus que l'insistance mise sur l'intéressement : ils veulent bien lâcher un peu, mais dans l'aléatoire.

L'ultime proposition que nous faisons, c'est 2,25% d'augmentation, une augmentation de 110 euros de la prime de vacances, 10 euros patronaux de plus pour la cotisation mutuelle, l'ancienneté intégrée au 13<sup>e</sup> mois. Nous tombons d'accord sur la formule suivante : - 50 euros depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 0,5% au 1<sup>er</sup> mars, 1% au 1<sup>er</sup> avril, 0,3% au 1<sup>er</sup> octobre, 0,45% au 1<sup>er</sup> décembre (soit 2,25%); - prime de vacances aug-

mentée de 70 euros ; - incorporation de l'ancienneté dans le 13<sup>e</sup> mois (étalée sur six ans). Notre acceptation, celle de toute la Cgt des centres, dépend de l'arrêt des procédures contre les grévistes. Cet abandon immédiat est certifié par lettre expresse de la direction.

**☛ Impac : bon, et pour Gallargues, pourquoi cette agressivité patronale ?**

Jean-Marie Ciscar : Schaller, le directeur, nous envoie l'huissier le lundi 26 mars pour une assignation en référé. Le directeur a visé dans cette procédure les délégués, de nouveaux embauchés, et des grévistes actifs. Après un renvoi pour faute de procédure, le mardi 27 mars, le tribunal condamne à 100 euros d'astreinte par heure les grévistes qui bloqueraient l'entrée de l'usine, mais elle impose à la direction l'ouverture de négociations. Faut dire qu'à Gallargues, nous sommes partis dès le 6 mars, sur les revendications du groupe, et sur une série de revendications pro-

pres, comme la prime de nuit, la création d'une prime de poste, le respect du droit syndical et des libertés individuelles. L'assemblée générale du 19 mars se prononçait pour le contrôle de la grille, pour sauvegarder l'outil de travail. Et pendant des jours entiers, la direction a joué la carte de l'acceptation de négocier « les variables locales », mais pas des revendications générales. Même devant la direction départementale du travail, que nous avions appelée comme médiateur.

**☛ Impac : toujours est-il que doit être établi un protocole de reprise du travail.**

Les délégués : tu penses, voilà un groupe qui est entré en Bourse à Dublin et à Londres, dont l'action est montée de 8 points dans la période récente, un groupe leader mondial du carton ondulé, 43 000 salariés dans le monde, 3 200 en France, qu'on fait céder. Un parfum de victoire ? Oui, et la meilleure des façons de développer la syndicalisation à la Cgt !

## La lutte paie (suite) AR Carton à Cholet, lutte pour les salaires

Au cours des négociations annuelles, les représentants des salariés pensaient pouvoir obtenir des avancées significatives sur les salaires.

Les propositions de leur direction étant jugées inacceptables, les salariés décident de passer à l'action.

Après l'action, on négocie.

Résultat obtenu :

Taux horaire minimum à 8,27 au 1<sup>er</sup> avril.

L'usage des médailles du travail sera dénoncé au plus vite et sera remplacé par un accord en 2008.

Ouvertures de négociations en 2007 pour aller vers un accord d'entreprise, y compris sur les classifications.

Pour les ouvriers atelier et administratifs : 0,10 euro horaire de plus pour 2008 dès janvier.

Augmentation générale pour ouvriers atelier et administratif : 0,20 euro horaire à compter d'avril 2007 plus 0,1% de la masse salariale correspondante pour les augmentations catégorielles.

Pour les salariés au taux horaire de 8,03 euros, une prime de mise à niveau pour les mois de janvier, février et mars 2007 de 150 euros brut au total, soit 50 euros par mois.

Pour les ouvriers atelier présents au 31 janvier 2007, une prime de 150 euros brut liée à l'amélioration de productivité constatée en 2006.

Etaler la retenue des heures de grève sur trois mois (avril, mai et juin 2007).

## AR Carton (encore elle) mais cette fois-ci à Soissons

La cour d'appel d'Amiens avait en 2005 donné raison aux salariés d'AR Carton de Soissons, qui contestaient la validité des licenciements prononcés après la liquidation judiciaire de leur entreprise. La Cour de cassation saisie par le liquidateur vient de leur donner raison à son tour et condamne l'entreprise à verser des indemnités de licenciement allant de 12 000 à 72 000 euros aux 111 salariés qui avaient engagé cette action contre leur société. C'est une belle bataille, une belle victoire que l'on doit au volontarisme de la Cgt, et c'est d'autant plus grand que la décision est définitive et que le site de Soissons fait encore travailler 70 personnes.



De gauche à droite : Michel Muller, François Trèves (Dijon), Jean-Marie Ciscar, délégué syndical Gallargues, Jacky Rouard, délégué syndical central du groupe, Marc Pinci, délégué fédéral et Bruno Dubois, secrétaire du comité de groupe.

# Emballer c'est papier !



Rassemblement à Huhtamaki, lundi 2 avril 2007.

C'est en Vendée, dans le petit village de L'Île-d'Elle, que l'on trouve une papeterie pas vraiment comme les autres. Les salariés n'y fabriquent pas de papier à proprement parler, mais le recyclent, et le transforment pour en faire des emballages. Point de dirigeant japonais dans cette entreprise dont le nom pourrait aisément le laisser supposer, mais un actionnariat à 80% finlandais qui à défaut de perpétuer l'art ancestral du pays du Soleil-Levant, l'Origami, en fabriquant des cocottes en papier, produit plus de 60% du marché français de la boîte à œufs.

David  
Dugué

C'EST ENTRE 30 ET 40 QUALITÉS de papier d'origines diverses qui sont retraitées. L'Île-d'Elle est d'ailleurs la seule unité où l'on peut recycler le papier kraft. De ce fait, le produit dépend avant tout de la « Recette », en clair? le mélange des différentes matières pour obtenir la boîte désirée. Tout ceci est mélangé à l'eau dans un pulpeur, la part du papier passe de 40% à 1 à 2% de fibres. Ensuite, les énormes tambours des machines se mettent en action, les gabarits qui y sont disposés renferment des formes en toile d'innox perforée. Dans sa rotation le tambour fait tremper ces formes dans le mélange où se trouve la fibre et c'est par aspiration que cette dernière vient se fixer à la toile. Puis, juste après une opération d'emboutissage de la forme pour en extraire les résidus d'eau, c'est le passage au four. Une fois l'emballage terminé, c'est toute la chaîne de la personnalisation du produit qu'il traverse. Du collage de l'étiquette du client, jusqu'à l'impression quatre couleurs directement sur la boîte. Le même procédé est utilisé pour fabriquer, parfois de manière simultanée, les emballages supports carton pour les gobelets du géant de la mal-bouffe, les casiers à fruits ou à bouteilles. Le produit essentiel reste tout de même la boîte à œufs sous toutes ses formes. L'emballage à base de papier recyclé n'est pas le seul matériau sur le mar-

ché, l'emballage plastique moulé est son concurrent direct, ses capacités de stabilité hygrométrique sont bien supérieures, mais l'outillage nécessaire à sa fabrication est beaucoup plus coûteux. En France le secteur se partage à quantités égales. L'Europe du Nord préfère le carton à 80% et le ratio s'inverse en Italie et en Espagne. La question du développement durable est aussi posée ici en grand entre deux produits dont l'un est issu des dérivés des hydrocarbures.

## Leur boîte à eux

Les salariés de L'Île-d'Elle sont les véritables professionnels de leur entreprise. La direction qui a insisté pour assurer elle-même la visite ne cesse de s'en remettre à leur expertise. Oui mais voilà, ces dirigeants, fiers d'annoncer leur position majoritaire sur le marché, la technicité, la capacité de réponse aux demandes des clients, la spécificité de cette entreprise dans le paysage de l'emballage, n'est pas averse... de comportements indécents. Quelques jours avant notre visite les représentants du personnel Filpac Cgt étaient en négociation sur les salaires. Et au delà des méthodes managériales à l'anglo-saxonne qui apparaissent à petits pas, de l'affichage de tableaux de rentabilité hebdomadaire, véritables instruments de culpabilisation, une nouvelle étape est franchie, celle du chantage.

Non contente de rejeter en bloc les revendications des salariés, elle conditionne d'éventuelles réponses à l'acceptation par ces derniers d'une augmentation du temps de travail, non rémunérée.

Et comme si cela ne suffisait pas, menace de ne pas faire les 8 millions d'euros d'investissements industriels nécessaires à la modernisation.

Le discours est le même à l'ouverture de la rencontre suivante. Oui mais... Les salariés étaient là pour soutenir leur collectif syndical et porter ensemble les revendications.

Huhtamaki L'Île-d'Elle, c'est plus d'un salarié sur deux qui sont syndiqués et l'ensemble du personnel qui participe à la vie démocratique de l'entreprise. C'est un collectif Filpac Cgt qui impulse une véritable vie syndicale fondée sur une écoute et une solidarité sans failles. A son origine, au début du siècle dernier, le groupe Huhtamaki était spécialisé dans l'emballage de bonbons et sucreries. Pour nos camarades en lutte, au moment où nous bouclons, le travail ne se paie pas en sucre d'orge. ■

**Dernière minute :  
sortie de conflit,  
le travail a repris.**

**Voir brèves page 5**

# La compression numérique

**Le groupe Ouest-France et le groupe Est Bourgogne Rhône-Alpes (Ebra) mettent en place tous deux une base informatique unique, qui a comme fonction de produire du texte, de l'image et du son pour tous les supports, numériques et imprimés. A Rennes, le processus est lancé par un service dédié, Ouest France média ; au Progrès de Lyon (Ebra), la mise en place du système informatique Milenium expérimente le processus qui s'étendra à tous les titres du groupe du Crédit Mutuel. Mais l'ère numérique, côté patronal, s'entend comme régime maigre de la masse salariale.**

Jean Gersin

**L**ES PATRONS DE PRESSE estiment qu'il leur est difficile de faire de l'argent avec un site Internet d'information générale, même s'il apparaît sous la marque du titre d'origine. Pour autant, ils savent aussi qu'ils ne peuvent être absents du réseau Internet, sur lequel transite un flux considérable de nouvelles, de données et de... publicité. Il est dorénavant établi, tant par la fréquentation sur Internet de sites comme Agoravox que par la recherche d'informations et d'expressions non encadrées comme les blogs, que le contournement des médias actuels est possible.

## Le numérique, entre évolution obligée et prétexte commode

Le positionnement des groupes de presse Ouest-France et Ebra consiste à intégrer globalement le réseau numérisé, à se transformer en élément du réseau numérisé. Ce qui rend possible la mutation numérique, c'est l'existence de langages informatiques unifiés (XML à Lyon, JTF à Rennes), qui permettent de placer le texte, l'image et le son sur tout support, téléphone portable, radio, télé, papier imprimé, site

Internet, gratuit d'information ou de pub, au moyen d'un outil unique. Le processus de fabrication va ainsi se confondre avec la mise en œuvre de cette base unique.

Présentée sous cet aspect, la numérisation généralisée devient un point de passage obligé. Comment ne pas saisir dans le trafic sur Internet la part qui revient à l'information sûre et reconnue, issue de sociétés d'information que sont les titres de presse et leurs dérivés.

Se met en place une nouvelle approche de l'information, façonnée par la fréquentation d'Internet. Il y a bien une digital generation, des jeunes nés avec le numérique, qui ont une relation au monde à travers cet outil. L'acquisition des connaissances et des nouvelles du monde s'émancipe de la galaxie Gutenberg et s'immerge dans un numérique dont personne ne cerne les conséquences encore incalculables. Le problème, c'est que ce basculement dans l'ère numérique s'accomplit sur fond de contentieux social lourd et en crée un nouveau.

Le groupe Ebra, constitué selon la seule cohérence d'une opportunité de développement saisie par une banque, comporte des titres qui ont souffert de l'incompétence, du laxisme, de la désinvolture des propriétaires passés. Il en va ainsi du Progrès de Lyon, de la Tribune de Saint-Etienne, notamment, victimes d'entrepreneurs de presse à la responsabilité aussi grande que leur impunité. A Lyon, le titre est déprimé, à Saint-Etienne, un bâtiment flambant neuf et prêt à l'emploi attend depuis des années une rotative devenue Arlésienne. Ainsi les salariés devraient payer à la fois pour les choix catastrophiques passés, pour les envies de profits actuels et pour le passage à marche forcée au numérique.

Pour Ouest-France, la taille du groupe rend la mutation plus discrète. Elle n'en sera que plus sûre. La concurrence papier a été circonvenue : le Courrier de l'Ouest, Presse Océan, le Maine Libre renaîtront sans doute sous forme numérique. Mais le papier... Pendant ce temps, à Ouest-France, si la gestion des procédés classiques se perpétue, d'un autre

côté, certains salariés et certaines parties de catégories professionnelles sont sollicités pour mettre en place le procédé numérique qui va irradier l'ensemble des sociétés. Le Progrès a peu de temps pour assurer la mutation en raison d'un héritage catastrophique dans lequel les salariés ne portent aucune responsabilité. Ouest-France mène son agenda numérique avec subtilité. Mais l'aboutissant est le même, seul le rythme change.

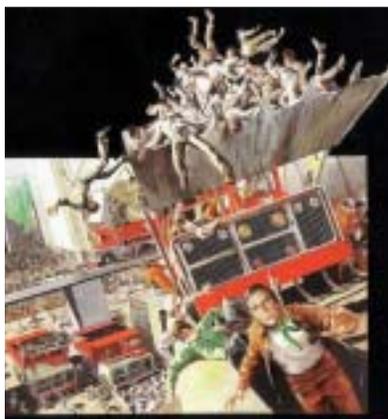
Le numérique, dans le cas de ces deux groupes dominants, représente l'outil utilisé pour la rentabilisation des nouveaux périmètres constitués. Il ne s'agit ni de crise de la presse ni de révolution technologique, mais d'une utilisation patronale d'outils mis en cohérence avec des logiques de rentabilisation.

## Les pièges de la compression numérique

La sale besogne du patronat coalisé dans le Syndicat de la presse quotidienne régionale a consisté à jouer l'esprit qui toujours nie. La coalition patronale a réussi à rejeter l'utilité de négociations sur les nouveaux métiers déduits de la numérisation. Ce faisant, elle a gagné un temps patronal mis à profit pour avancer, très vite, sur les procédés de fabrication numérisée. D'où le paradoxe : un accord de groupe, comme celui passé avec Ebra, prend mieux en compte une certaine réalité de la révolution numérique, alors que le SPQR dit encore la messe en latin. Ce qui pose une question brûlante : qui représente donc le patronat de la PQR, les directions des groupes, ou bien les DRH délégués par les titres Place des Etats-Unis, coiffés par quelque mentor résolument déterminé à ne pas nommer l'innommable, à savoir la transformation de ladite PQR en trois groupes dominants et en voie de numérisation ?

L'absence d'un arbitre des élégances est peu de chose en regard de la compression numérique en cours. Les patrons de la PQR se moquaient des demandes de prise en compte de la fin des fron-

...



...  
tières entre travaux d'exécution et de conception dans la sphère éditoriale, preuve est administrée que c'est bien plus que l'effacement de cette frontière qui est à l'œuvre. Soudain apparaissent des «journalistes citoyens» au côté des correspondants de presse sans statut aucun et des journalistes dûment encartés ; et puis la compression numérique pousse les secrétaires de rédaction vers l'édition ; et surtout les ouvriers de l'exécution revendiquent des tâches du domaine rédactionnel. Comme le SPQR a soigneusement évité d'anticiper quoi que ce soit, les directions de groupe se frisent les moustaches. Les voilà en capacité de mettre en concurrence des parties entières du salariat entre elles, d'autant qu'il faudrait aller vite. Vite une formation reconversion, vite une nouvelle conception du cyber-journalisme, vite une nouvelle pyramide des âges, ça urge, les actionnaires sont pressés de faire du jus. L'ère numérique est une formidable opportunité de redonner une chance à l'information, à ses professionnels, à une offre éditoriale hier encore asthmatique. Il faut empêcher les patrons de la réduire à une simple phase de resélection de la main-d'œuvre, avec l'objectif à peine déguisé de se débarrasser de structures de travail fortes, cohérentes, solidaires, syndiquées.

### L'unité des salariés comme réponse syndicale

La question centrale posée aux syndicalistes est celle de l'unité, de l'unification des efforts pour l'emploi de tous, la lutte contre la polyvalence, la précarité, le sous-paiement des diplômés. Le basculement dans le tout-numérique ne laisse place à aucune chimère. De même qu'il ne saurait y avoir de laissés-pour-compte, de salariés considérés par les patrons comme «inemployables», il ne peut y avoir de petits refuges où l'on se coulerait pour se soustraire au mouvement numérique. Ces zones se transformeraient vite en mouroirs, qui fourniraient les effectifs aux futurs plans sociaux. La tâche des syndicalistes consiste à écrire et jouer la partition unique de tout un salariat. Dans le groupe Ebra, cet état d'esprit, cette pratique n'ont pas mal réussi aux élections professionnelles du journal de Mulhouse, *l'Alsace*, propriété depuis des lustres du Crédit Mutuel. C'est bien la Cgt, une seule Cgt, pour toutes et tous, qu'il faut développer. C'est précisément le mandat que s'est donné la Filpac. ■

# Appel aux débats et à la réflexion autour du numérique dans la presse et l'édition

**Il y a dix ans, on disait : «Internet va tout changer ! C'est la mort du livre, c'est la mort du commerce traditionnel, c'est la mort de la musique. Cela va aller très vite».**

### Guillaume Tacon

**M**EME si ce n'est pas aller aussi vite, l'éclatement de la bulle y étant pour beaucoup, reste que les voix de l'époque clamaient avec raison : Internet a en effet tout changé. D'autant plus avec le haut débit et le fort taux d'équipement informatique par foyer (44 % des foyers ont accès à Internet, source Médiamétrie). Maintenant c'est certain, le mode de consommation, au sens large, n'est plus le même. Une chose est sûre, avec non plus l'arrivée ni l'essor mais plutôt l'invasion du numérique, tout va vite, très vite, à tel point que cela donne le tournis. On pourrait en avoir le vertige. Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne faille pas à

tous les niveaux (entreprise, salariat, branche, syndicat, pouvoirs publics) négocier ce virage numérique, au contraire. Regardons les éditions phonographiques : elles n'ont pas cru au MP3, et pour cause, la qualité sonore était dégradée. Elles n'ont donc pas plus cru au baladeur MP3. Elles ont bien attaqué les premiers réseaux d'échanges de fichiers Peer-to-Peer sur Internet (Napster, par exemple) mais ceux-ci se sont adaptés en décentralisant les serveurs d'échanges et il est aujourd'hui difficile d'identifier un fraudeur, d'autant plus qu'il y en a des millions, la

...

...

réaction ayant trop tardé. Les éditions phonographiques sont restées sur leurs acquis, sur leurs modèles économiques : ce bon vieux CD, avec son ultra qualité, et son prix, trop élevé. Jusqu'au jour où elles ont compris qu'il fallait proposer des offres MP3 pour contrecarrer la piraterie. Mais, là encore, elles s'y sont mal prises, en imposant des systèmes de protection rigides des copyrights (DRM) : si ces techniques permettent de contrôler le nombre de copies ou le nombre d'impressions, elles en interdisent l'utilisation à partir d'un système autre que celui pour lequel elles sont destinées. Par exemple, les fichiers musicaux achetés sur le catalogue d'Apple iTunes ne peuvent être lus qu'à partir de l'ipod, le baladeur d'Apple. On dit alors que ces systèmes ne sont pas interopérables. L'utilisateur doit continuer de frauder s'il souhaite écouter son morceau MP3 à la fois sur son ordinateur, sa chaîne MP3 et son baladeur, voire son téléphone. Et pendant ce temps-là, les ventes de CD reculent (30% par an depuis deux ans), des éditeurs indépendants inventent, des communautés comme Myspace s'organisent autour de la création musicale. C'est une réalité que l'on ne peut pas nier.

Aujourd'hui, dans l'édition et dans la presse, on assiste à plusieurs phénomènes :

☞ Forte progression de ventes en ligne de livres papier en 2006 (voir *le Monde* du 19 janvier 2007), des accords entre groupes d'édition et de diffusion en ligne (Editis/Amazon)



voient le jour, les éditeurs proposent sur leur sites Internet de vendre en ligne.

☞ Mise en ligne de journaux : chaque quotidien dispose de son site Internet avec des choix différents sur l'offre (gratuit, payant) et sur le contenu.

Le coût du papier augmente, le prix des livres augmente, les éditeurs sont sommés de rogner sur les coûts.

## L'encre électronique

Or, une avancée technologique majeure arrive dans l'édition : l'encre électronique, qui est au papier ce que le baladeur MP3 est pour un CD de musique. Avec cette technologie, la lecture d'un livre sur un support numérique devient aussi confortable que sur le papier. Contrairement à l'ebook des années 2000, les supports avec encre électronique trouvent un écho plus que favorable, des usines se construisent, des plans de production annoncent un modèle nouveau par mois...

En France, c'est l'entreprise 4D Concept, présente au Salon du livre, qui commercialise dès aujourd'hui l'Irex, un des e-Readers les plus perfectionnés. Les efforts de production sont fournis avec pour objectif d'atteindre un prix de vente d'un e-Reader à moins de 100 euros. C'est une certitude, avec l'encre électronique et ses différents supports, les éditeurs vont faire du livre numérique. Ils feront l'essai le plus rapidement possible. *Les Echos* sortent une version ce printemps. Le marché va se former, la Chine, par exemple, soucieuse du coût que peut représenter une politique d'équipement des écoles de manuels scolaires, pousse dans le développement de cette technologie. Une première chaîne de fabrication européenne sera opérationnelle début 2008, avec en prévision une production de plus de 1 million d'EPD [Electronic Paper Displays (ndlr)]. Les spécialistes évaluent le marché potentiel à plus de 40 millions d'unités en 2010. De fait, toutes les projections de croissance sont plus qu'optimistes.



## Nomadisme

Du côté des usages, le support numérique convivial et confortable s'allie de fait au nomadisme. Où sont aujourd'hui les détracteurs du téléphone portable, du baladeur MP3, du lecteur de DVD portable ? La demande est forte pour disposer de supports légers permettant la consommation de biens culturels au format numérique. Il ne faut pas oublier qu'avec le numérique le stockage n'est plus un problème, que la consommation partielle d'une œuvre est possible (acheter un chapitre, un seul morceau d'un album, visionner une séquence d'un film...), ce qui aide au choix avant achat. Les modèles économiques classiques sont à revoir, tout est à repenser. Les éditeurs en ont aussi conscience et nous, organisation syndicale, devons nous y préparer et faire le grand saut.

## Gratuité ?

L'avènement des blogs, les interrogations des journalistes sur leur métier et l'Internet aujourd'hui sont des réalités. L'information est de plus en plus éphémère et surtout volatile. Aujourd'hui, grâce aux flux RSS et aux moteurs de recherche, il est possible à tout moment d'obtenir sur un site Internet personnalisé (ex : Netvibes) toute information qui a été publiée sur un autre site, et ce en temps réel sans pour autant consulter le site d'origine. Ainsi, tout article du Monde.fr, du site de

*Libération*, d'un blog parlant du numérique ou de la Cgt envoie à l'utilisateur un signal d'alerte. D'un clic, on accède directement à l'article correspondant. De fait, on peut rapidement se trouver submergé d'informations et on n'a pas forcément le temps de tout lire, de tout enregistrer, de tout analyser. L'information est alors consommée, digérée, zappée. Pas de débats, pas de critiques. Sauf les commentaires sur des blogs, mais qui peuvent vite déraiper. Pour compléter ou aller plus loin, on regarde la télé, on écoute un débat à la radio ou on lit l'enquête d'un magazine. Cela n'empêche pas que le contrôle de l'information est vital et qu'avec Internet, l'information, qu'elle soit vraie, fautive, diffamatoire, est lue par des millions de gens sur la planète en quelques secondes... Tout est imaginable, jusqu'au pire.

## Démocratie

C'est pourquoi le travail d'investigation, l'analyse critique, le débat doivent pour le maintien de la démocratie continuer. Un journaliste peut très bien faire son travail pour un site Internet, le métier de journaliste est-il si lié que ça au support papier ? La télé et la radio ont-elles tué le journalisme ? A quels degrés ? Avec le e-Reader et le papier électronique (support flexible de l'encre électronique) équipé du Wifi (connexion sans fil à Internet), on pourra lire son journal au petit déjeuner, passer de la rubrique Monde à la Météo en un clic, lire des articles

...  
de fond, avoir des liens sur d'autres articles, d'autres médias, etc. La qualité de l'information va être indéniable et fera la différence, comme c'est le cas avec les journaux papier. La presse aura toute sa place dans le numérique. Pour un journaliste, son article, s'il est intéressant, bien travaillé, peut faire le tour du monde en quelques secondes. Le lecteur peut alors lire les autres articles du même auteur et/ou du même thème. En peu de temps, on peut aborder un sujet et faire le tour en consultant les archives, les éditoriaux, les débats que l'article a suscités. Et là, on touche à encore plus de démocratie. On pourra dire que, dans le brouillard acoustique d'Internet, seuls les éclats, les scandales et les scoops sensationnels avec tous les risques qu'ils comportent seront entendus. Mais n'est-ce pas déjà le cas avec les journaux, magazines, chaînes de télévision ? Par ailleurs, on n'a pas attendu le numérique pour dégrader le travail des rédactions et le métier de journaliste. Il suffit de regarder (même pas de lire) *France-Soir* ou le nouveau *Libération* pour voir ce que sont devenus de si grands journaux. C'est bien des données économiques qui ont transformé de façon différente les lignes éditoriales, le format, le type d'information...

### Vigilance

Mais restons vigilants, le virage numérique sera une excuse pour les actionnaires et les dirigeants de la presse et de l'édition pour arrêter certaines publications, faire des coupes dans les effectifs et améliorer le rendement. Lagardère en est un bel exemple : il va vers le numérique (sans pour autant le définir, et expliquer ce qu'il va faire concrètement), donc ferme des filiales, arrête des magazines. Il faut rester attentif, mais le virage est à négocier, en connaissance de cause : quels dégâts chez les papetiers, les imprimeurs, les éditeurs, les salles de rédaction, les fabricants, les distributeurs, les diffuseurs, les libraires ? Il y en aura. Notre syndicat doit agir en responsable. On ne peut pas rester les yeux fer-

més, les bras croisés. C'est maintenant qu'il faut s'interroger, étudier, analyser les risques et ne pas se tromper de cible.

### Quelle action syndicale ?

D'abord, les groupes sont-ils si conscients de l'évolution naissante ? On peut se poser la question. Les majors de l'industrie phonographique ne l'ont pas vue, eux. Et le confessent. Dans ce contexte, où se situe alors l'action syndicale ? N'est-elle pas déjà dans une discussion de branche ? Dans des rencontres avec des camarades des secteurs qui subissent déjà cette mutation ? Qu'en pensent les autres organisations syndicales ? Ne faut-il pas alerter les pouvoirs publics ? Et les droits d'auteur dans tout cela ? Ne doit-on pas non plus se préoccuper de ceux qui créent le contenu et participent à l'évolution culturelle de notre société ? Il va falloir inventer, peut-être même composer. Il faut montrer que nous ne serons pas absents de cette mutation. Il est évident que la formation professionnelle va devoir suivre. Il nous reviendra à faire en sorte qu'elle soit la moins douloureuse possible pour les salariés. Les enjeux sont donc considérables et certainement porteurs d'opportunités en termes d'emplois, pour des profils nouveaux désireux de conjuguer la tradition du livre à la révolution numérique. Face à tous ces enjeux, il est de notre devoir de mener dès maintenant une réflexion profonde, accompagnée de débats, autour de l'impact du numérique sur les secteurs de l'édition et de la presse. Nous devons prendre conscience que nous pouvons rapidement faire face à un changement de société. ■

Pour aller plus loin : sur les dispositifs de lecture (e-Readers), l'encre et le papier électroniques  
[http://wiki.mobileread.com/wiki/Main\\_Page](http://wiki.mobileread.com/wiki/Main_Page)  
<http://www.4dconcept.fr/>  
<http://www.cluster21.com/blog/nouvel-vractu>  
Médiamétrie : [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr)  
RSS, syndication :  
<http://www.commentcamarche.net/www/rss.php3>  
[www.netvibes.com](http://www.netvibes.com)  
Assises du journalisme 2007 : <http://assisesdujournalisme.com/>

# Quand le faible n'est plus protégé, le fort en demandera toujours plus

Jean-Pierre Ghiotto

Dans la presqu'île du Cotentin, fief de l'agro-alimentaire et de la construction navale, la pluie, la neige et le vent n'ont pas freiné l'ardeur des cent vingt-deux délégués qui, sous le regard médusé des mouettes de Blainville-sur-Mer, ont animé les travaux du 7<sup>e</sup> congrès de l'UFR Filpac.

Congrès UFR Blainville  
les 20, 21 et 22 mars 2007



Pendant les travaux du congrès, beaucoup d'échanges et d'expressions :

### Congrès UCR

Des regrets pour la non-participation des retraités au 48<sup>e</sup> congrès de la Cgt. A propos du congrès UCR, que un seul candidat UFR Filpac soit élu à la commission exécutive est ressenti comme une éviction au profit de camarades plus jeunes et la question se pose sur une éventuelle limite d'âge pour siéger dans cette instance. D'accord pour la recherche de l'unité syndicale, mais pas à n'importe quel prix, et cela ne doit apparaître, comme il semble que ce soit le cas, l'unique préoccupation de l'UCR et il aurait été souhaitable que son congrès se tienne après les congrès des UFR.

### Le syndicalisme retraité : comment ?

La référence au métier s'impose toujours, difficile de se fondre dans l'anonymat, et il semble que d'être au plus près des salariés, sans interférer sur leurs décisions, en participant à la réflexion collective, soit plus attractif. Restent les UI et les Ud, mais il n'en reste pas moins que la diminution des adhérents se fait ressentir.

### Continuité syndicale

C'est avant tout un travail d'« actif », le syndiqué retraité

doit avoir été convaincu avant son départ à la retraite de la nécessité d'être toujours adhérent, à charge pour les syndicats de retraités de maintenir cette nouvelle recrue dans le giron syndical. Le peu de participants actifs à la conférence nationale sur la continuité syndicale organisée par la Filpac fait craindre que les esprits n'assimilent pas encore la nécessité d'une continuité syndicale ; mettons à leur décharge l'intensité du travail syndical que génèrent les remises en cause et les exigences permanentes du patronat et de l'Etat. Le congrès adresse aux structures une demande pour que soit prise en compte cette question.

### Pouvoir d'achat

La perte du pouvoir d'achat est revenue pratiquement dans toutes les interventions des délégués qui ont dénoncé les ravages des réformes Balladur/Veil et Fillon avec une mise en garde contre ce qui se prépare dans le cadre européen. La campagne de division entre les générations a aussi été abordée et la crainte que si la droite conserve le pouvoir, cela ne soit la fin programmée d'une protection sociale basée sur la solidarité. Les retraités représentent un tiers du corps électoral et il serait bon de le faire connaître aux candidats dans les campagnes électorales et de les interroger sur le sort qu'ils entendent réserver aux retraités dans l'avenir.

### Nouvelle répartition

Après avoir adapté les statuts de l'UFR pour pratiquer cette nouvelle répartition, beaucoup de remarques sur le sujet. Pour beaucoup de sections ou syndicats de retraités, cela se traduit par une réduction des moyens alors qu'on annonçait le

contraire. Aussi, le congrès décide que le versement à Cogétise doit être calculé sur les ressources et non sur les dépenses, ce qui amène à retirer de la cotisation les dépenses de congrès et de la presse syndicale *Ensemble* et *Vie nouvelle*. La constitution d'une réserve financière pour aider les petits syndicats à exister a été adoptée par le congrès. Devant les reculs du nombre des adhérents et la diminution des ressources, l'objectif d'aller vers la cotisation à 1 % de la pension a également été décidé, ce qui a provoqué quelques remous dans l'assistance et la crainte de perdre des adhérents en cas d'augmentation trop brutale s'est exprimée

### Appel du congrès

Un cri d'alarme à propos du système de répartition des retraites qui n'existe plus, mis à mal par les réformes successives, notamment Balladur/Veil et Fillon. Si les réformes continuent en 2008, mêmes reculs pour les autres régimes de retraite (régimes spéciaux). La dénonciation du prélèvement sur pensions de plus de 8 % (CSG et RDS). S'appuyant sur les directives européennes et au prétexte du vieillissement des populations, la volonté d'allonger les durées de cotisation est de plus en plus la règle (Allemagne: retraite à partir de 67 ans). Le congrès lance un appel destiné à mettre en garde contre la destruction de nos systèmes de protection sociale et considère que leur avenir dépend aujourd'hui de la mobilisation de tous. **Il faut, dès maintenant, informer, agir, lutter et exiger.**

### Fin des travaux

Après l'élection de la nouvelle direction de l'UFR, les travaux du 7<sup>e</sup> congrès ont pris fin et les mouettes ont repris leur envol, puissent-elles porter la bonne parole aux candidats présidents... qui sait ?

### Intervention de Michel Muller

*Mettant l'accent sur la nécessité de travailler ensemble, retraités et actifs, « vos débats nous aident à construire l'avenir et je salue la fidélité de l'UFR à sa fédération, la Filpac ».*

*Il a également abordé la période électorale en précisant qu'il existe une attente de la part des salariés, une attente qu'il ne faut pas décevoir et la Cgt se doit de la mettre au centre des débats, tout en précisant que seul un mouvement social d'envergure sera de nature à faire bouger les choses et qu'un mouvement social ne se décrète pas, il se fabrique au plus près des salariés, en s'occupant de leur quotidien et des difficultés qu'ils rencontrent. La bataille autour du Smic est essentielle, quel est le minimum pour vivre et non survivre, tout le débat est là, il faut s'en emparer et exiger dans l'immédiat un Smic à 1500 euros pour tous les salariés qui ne le touchent pas.*

# Groupe Lagardère

## Y a-t-il (encore) un pilote dans l'avion ?

Antoine  
Peillon

Fragilisé par le fiasco d'Airbus, menacé d'OPA, à la recherche d'une stratégie ultralibérale pour un empire industriel écartelé entre l'armement, l'aéronautique et les médias, n'assumant pas ses responsabilités sociales et parapubliques, l'héritier Arnaud Lagardère paraît dans une situation difficile. Tour d'horizon sur le premier groupe de presse européen, avant la tempête annoncée.

**A**RNAUD LAGARDÈRE, à propos d'EADS, dans *le Monde* du 16 juin 2006 : « *J'ai le choix entre passer pour quelqu'un de malhonnête ou d'incompétent qui ne sait pas ce qui se passe dans ses usines. J'assume cette deuxième version.* »

### Dématérialiser la presse, liquider l'emploi !

Mi-janvier 2007, Arnaud Lagardère tenait, au nom du «cross media» et de la «dématérialisation des supports», quelques propos chocs, lors d'un déjeuner avec l'Association des journalistes des médias et de la communication : «*Si la presse ne bouge pas, elle est condamnée. (...) Il ne faut pas avoir la nostalgie du papier. (...) Sinon, on va se faire manger par les Google et compagnie. Je ne veux plus considérer les journalistes en fonction du support dans lequel ils écrivent, mais plutôt en fonction du contenu...* ».

Cette communication fracassante exprimait parfaitement la philosophie du recentrage de Lagardère vers les médias électroniques. L'arrivée récente de Didier Quillot à la tête des activités médiatiques du groupe, en provenance d'Orange, est clairement destinée à accélérer la

mutation numérique. Ainsi, Lagardère a d'ores et déjà annoncé, il y a quelques semaines, le rachat de Newsweb (Sports.fr, Sport4fun.com, Football.fr, trois sites sportifs ; Autonews.fr, un site automobile et Boursier.com, un site financier) et de Sportfive, société spécialisée dans la gestion des droits marketing et télévisés de sport. Mais il s'est aussi lancé dans une véritable liquidation d'un pan entier de son patrimoine en presse papier.

Le cap sur le numérique est donc clairement affiché, avec la volonté de réaliser 5 à 10% des revenus dans l'Internet en 2010. La méthode consiste à faire fusionner totalement les deux divisions Hachette Filipacchi Médias et Lagardère Active, ainsi que les régies publicitaires Interdeco et Lagardère Active Publicité. Mais elle comprend aussi la cession des agences photos du groupe (Gamma, notamment) et de sa participation dans le pôle presse quotidienne régionale jusqu'ici construit avec *le Monde* (*Nice Matin* et *Provence*).

Plus lourdement encore, le jeudi 25 janvier, Didier Quillot, président de Lagardère Active Média, annonçait l'arrêt ou la cession d'une

...





## Serviteur ou favori de l'Etat ?

*A sa mort, le 14 mars 2003, le monde politique unanime a rendu un vibrant hommage à Jean-Luc Lagardère. La presse a rabâché l'histoire édifiante de ce « capitaine d'industrie », au départ modeste ingénieur sans fortune personnelle, qui a su bâtir un empire pour le meilleur intérêt de la France. Le Monde, qui, alors, ne tarit pas d'éloges sur l'industriel, reconnaît tout de même que Lagardère « ne serait pas devenu ce qu'il est sans les commandes publiques ».*

*La première spécialité de Lagardère fut le commerce des armes. Après des débuts chez Dassault (qui lui-même doit son empire aux commandes d'Etat), il rejoint Matra, fabricant de missiles, dont il prend la tête en 1963. Les années 1970 et 1980 constituent un véritable âge d'or pour les industriels du secteur (Dassault, Thomson, Matra). L'Etat français multiplie les contrats avec les dictatures du Moyen-Orient, comme l'Arabie saoudite ou l'Irak de Saddam Hussein. Les commandes affluent, Matra engrange des profits faramineux. Jean-Luc Lagardère a dès lors ses entrées dans tous les gouvernements qui vont se succéder, de droite comme de gauche. Selon un ancien directeur de cabinet, « il y avait toujours un homme de Lagardère dans les cabinets ministériels, que ce soit à la Défense, à Bercy ou auprès du Premier ministre ».*

*En 1974, Giscard d'Estaing propulse l'industriel à la tête d'Europe 1 et lui fait quasiment cadeau, en 1980, d'Hachette, lui permettant de racheter la société pour un prix défiant toute concurrence. En 1981, la nouvelle majorité le courtise à son tour. La gauche remise ses promesses de nationalisations, limite la part de l'Etat dans Matra (comme pour Dassault) à 51 % et Lagardère conserve la présidence de la société. Pierre Mauroy, Premier ministre et maire de Lille, lui cède la construction du métro de... Lille. Au début des années 1990, il*

*s'empare de La Cinq, chaîne de télévision dont il veut faire la grande concurrente de TF1. C'est un échec commercial qui fait perdre au groupe près de 3 milliards de francs. Grâce à François Mitterrand, et au Crédit Lyonnais (encore banque publique) qui accepte généreusement d'effacer la dette, il échappe à la faillite. Les personnels licenciés ont moins de chance ! En 2002, vingt-deux ans après l'acquisition d'Hachette, il rachète au groupe de Jean-Marie Messier sa branche édition, VUP, grâce au soutien de Jacques Chirac et de son ministre de la Culture, Aillagon. Ce dernier coup propulse Lagardère au cinquième rang mondial et au premier rang français de l'édition.*

*Enfin, quand EADS est créé, en 1999, sous le gouvernement de Lionel Jospin, l'apport en actif du groupe Lagardère a été estimé à 120 millions d'euros. En avril 2006, alors que le cours est évidemment au plus haut, et avant que les retards de l'A380 ne soient officiellement annoncés, Arnaud Lagardère vend la moitié de ses actions EADS avec à la clé un chèque de 2 milliards d'euros. L'air de rien, l'Etat a donc fait à Lagardère un cadeau de près de 2 milliards d'euros.*

*C'est que l'on s'arrange en famille. René Ricol, l'expert-comptable mandaté par Lionel Jospin pour régler la privatisation, travaille aussi comme prestataire de services comptables pour le groupe Lagardère. Jean-Louis Piette, chargé par Lagardère de représenter les intérêts de Matra dans les négociations, est l'un des ex-collaborateurs de Jospin au Parti socialiste. Jean-Louis Gergorin, artisan de la fusion avec l'allemand Daimler-Chrysler et future gorge profonde dans l'affaire Clearstream, est un ami de promotion de Dominique de Villepin. Quant à Noël Forgeard, alors PDG de Matra Hautes Technologies et futur PDG d'Airbus, c'est un ancien conseiller de Jacques Chirac...*

## Citizen Arnaud

Né à Boulogne-Billancourt, le 18 mars 1961, Arnaud Lagardère est héritier du Groupe Lagardère, premier groupe de presse et d'édition français. A la mort brutale de son père, Jean-Luc Lagardère, le 14 mars 2003, il devient aussi coprésident d'EADS aéronautique. Sa fortune personnelle est estimée à 700 millions d'euros.

Après une maîtrise d'économie appliquée et un DEA de politique générale, diplômes relativement modestes pour ce type de carrières, il met rapidement un pied dans les affaires familiales, où on lui confie le poste de chef de département des nouveaux projets commerciaux et médias électroniques chez Matra, puis la direction de Lagardère SA.

En 1994, il devient président de Grolier aux Etats-Unis. A son retour en France, Arnaud Lagardère réalise de grosses opérations financières dont le rachat de CanalSat, l'acquisition de Virgin et la vente de Club Internet. Puis, il est nommé PDG de Lagardère Médias et directeur général de Lagardère Active.

Lagardère Médias comporte trois branches : l'édition (Hachette Livre), la distribution (HDS avec Relay, Virgin) et Lagardère Active Media, née du regroupement en janvier de l'audiovisuel (Europe 1, Europe 2, RFM et 17 radios à l'étranger ; 11 chaînes TV comme MCM, Canal J, Gulli, Europe 2 TV, Mezzo et 34% de CanalSat), de la presse magazine (259 titres dans 41 pays, dont *Elle*, *Paris Match*, *le Journal du Dimanche*, *Première*, *Isa*, *Choc*, *Public*, *Version Femina*, *TV Hebdo*...), soit plus de 1 milliard d'exemplaires tirés et plus de 130 000 pages de pub vendues par an) et des activités Internet du groupe. Lagardère Médias a réalisé un chiffre d'affaires de 8,09 milliards d'euros en 2006, en hausse de 2,4 %. Dans la presse quotidienne, Lagardère contrôle encore *Corse Matin*, *La Provence*, *Nice-Matin* et *Var-Matin*. Le groupe détient 20% de *l'Alsace*, 15% de *la Dépêche du Midi* et 5,4% du *Monde*. Lagardère détient aussi une participation de 25% dans les Editions Philippe Amaury (*le Parisien*, *l'Équipe*). Hachette Filipacchi Médias détient 42% du groupe Marie Claire (*Marie Claire*, *Marie Claire Maison*, *Cosmopolitan*, *Cuisines et Vins de France*, *Avantages*, *Marie Claire Idées*, *Famili*, *Marie France*, *100 Idées Jardin*), qui est contrôlé par la famille Prouvost à 58%.

En 2006, le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées du pôle Media s'est élevé à 539 millions d'euros, en hausse de 7 %. La division Livre réalise une bonne performance avec un résultat opérationnel de 220 millions d'euros, en hausse de 16,6 %. Lagardère Active enregistre un résultat opérationnel de 71 millions d'euros contre 47 en 2005, malgré un investissement de 19 millions d'euros (contre 7 en 2005) dans les chaînes de la télévision numérique terrestre (Europe 2 Tv, Gulli). Le résultat de HDS progresse pour sa part de 8,4 % à 116 millions d'euros.

...

vingtaine de ses titres magazines – dont *Top Famille* –, dès 2007, ainsi qu'un plan social massif (suppression de 7 à 10% des 9 900 emplois du groupe) ! Aussitôt, un millier de salariés de la branche presse écrite d'Hachette, réunis en assemblée générale, rejetait à l'unanimité ce plan dit de « rationalisation ». Comme il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, dans une interview donnée à CB News (livraison datée du 29 janvier 2007), Didier Quillot a eu l'outrecuidance d'ajouter : « *Nous embaucherons aussi 100 à 150 personnes pour notre projet numérique sur les douze à dix-huit prochains mois.* » Depuis, le chiffre est passé à 200... Quid des formations de reconversion ou d'adaptation pour les salariés actuels du groupe Lagardère Active Media ? Quid des obligations de reclassement en cas de plan de sauvegarde de l'emploi ?

En France, le directeur général des publications d'Hachette Filipacchi Médias, Olivier Chapuis, précisait, le 27 mars dernier, dans un entretien à CB News, que le groupe entend bien supprimer 350 postes de travail ! Le DG expliquait ainsi : « *L'objectif reste de réduire de 10% les effectifs en France (haut de la fourchette annoncée le 25 janvier par Didier Quillot). Lagardère étant un groupe coté (en Bourse), avec une rentabilité inférieure à celle de ses principaux compétiteurs internationaux, le prix de son indépendance est d'être dans les mêmes ratios (de marge) que ces derniers.* »

Les réductions d'effectifs passeront, selon le même dirigeant boursicoteur, par « *des synergies sur les principaux centres de coût* (entendons : des activités éditoriales purement et simplement liquidées ou fusionnées) et *l'ouverture d'un guichet départs entre le printemps et l'automne* », avant de profes-

ser : « *Le métier de journaliste va fondamentalement évoluer, pour aller vers une mutualisation des contenus.* » « *Pourquoi l'équipe du Journal de la Maison ne serait-elle pas chargée des pages décoration de Version Femina, TV Hebdo ou Télé 7 Jours ?* », s'est, de plus, interrogé Olivier Chapuis.

### Conflit social majeur en vue

Pourtant, en 2006, les activités presse de Lagardère ont tout de même présenté un résultat de 185 millions d'euros (en retrait de 18,5% par rapport à 2005). Le tassement de ce bénéfice, en France, est généré par la baisse de performances des magazines *Entrevue* et *Choc*, le repli de *Télé 7 Jours*, mais aussi par une hausse des investissements Internet et une moindre contribution de *Paris Match*, qui avait connu une année record en 2005. Pour 2007, le groupe Lagardère table cependant sur une hausse comprise entre 3 et 7% de son résultat opérationnel courant des sociétés intégrées du pôle médias. Cette prévision n'inclut même pas les résultats de Sportfive, la société de marketing et de droits sportifs acquise fin 2006, « *dont la croissance sera à deux chiffres* », selon Arnaud Lagardère lui-même...

Un conflit social majeur est donc certainement commencé, avant même l'ouverture du « système de guichets (départs) » proposé, d'emblée, par Didier Quillot. De plus, cette volonté de désengagement accéléré de l'édition de magazines « papier » entraîne d'ores et déjà une grave déstabilisation de tout le secteur de l'impression et du routage (labeur), coup dur qui se répercute lourdement sur les actuels projets de modernisation des imprimeries de presse.

Enfin, Arnaud Lagardère ne cesse, depuis des mois, de menacer d'abandonner brutalement son rôle et sa responsabilité d'opérateur des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) dont il détient 49% du capital et dont il reçoit, aussi, une redevance de 17 millions d'euros par an. Pis, le volume de ses propres publications dans le dispositif coopératif de distribution (environ 20% de la diffusion totale)



## Le borbier EADS

Le bénéfice net du groupe Lagardère s'est effondré en 2006 par rapport à 2005, en raison notamment d'une chute de la contribution de sa filiale d'aéronautique et de défense EADS, maison mère d'Airbus, selon les chiffres communiqués à la mi-mars 2007 par le groupe. Le bénéfice net du groupe s'est établi à 291 millions d'euros en 2006, contre 670 millions d'euros en 2005, soit une chute de 56,6%. De fait, la contribution d'EADS au résultat net de Lagardère a reculé à 23 millions d'euros, contre 266 millions en 2005. Le groupe Lagardère, dont la participation de 15% au capital d'EADS sera ramenée à 7,5% en juin 2009, est censé représenter les intérêts français dans EADS au sein de la Sogead, holding où il est associé à l'Etat qui détient 15%. La Sogead est liée par un pacte d'actionnaires au groupe allemand Daimler-Chrysler, qui détient 15% aux côtés d'investisseurs privés et publics allemands détenant 7,5%. Le reste du capital est coté en Bourse.

« La part de 7,5% qui nous appartient encore n'est pas à vendre. On ne quitte pas le navire dans la tempête », a virilement déclaré Arnaud Lagardère, en affirmant son appui au plan de restructuration « Power8 » annoncé le 28 février 2007 ainsi qu'au président d'Airbus et coprésident exécutif d'EADS, Louis Gallois.

En réalité, et bien qu'il s'en défende, l'héritier du groupe Lagardère se serait montré étrangement silencieux ou même absent lors des conseils d'administration d'EADS, en pleine tempête d'Airbus. « Arnaud Lagardère ? Ah oui, c'est le coprésident d'EADS, le type qui ne rappelle jamais quand on lui laisse un message sur son portable. Après tout, ce n'est pas grave. Je ne suis qu'un de ses banquiers et je voulais simplement lui parler de l'avenir d'Airbus » : cette réflexion ironique d'un financier parisien résume bien les propos qui se tiennent, depuis quelques mois, dans les déjeuners en ville réunissant les vedettes du CAC 40.

Alors que tous les candidats à l'élection présidentielle multipliaient les propositions pour éviter qu'Airbus ne se crashe en bout de piste, Lagardère refusait de s'exprimer publiquement, bien qu'il coprésidé le conseil de surveillance d'EADS depuis quatre ans. Ces derniers mois, l'avenir du Racing Club de France l'a visiblement plus préoccupé que les suppressions d'emplois chez Airbus... Du coup, le gouvernement s'est résigné à nommer Michel Pébereau, président du conseil d'administration de BNP-Paribas, au conseil d'administration du groupe EADS, pour encadrer Arnaud Lagardère. Voire le remplacer, si nécessaire. Cerise sur le gâteau, les investigations engagées par la justice dans l'affaire des présomptions de délits d'initiés visant près de 800 personnes du groupe aéronautique, dont l'ancien coprésident, Noël Forgeard, ou le directeur général délégué du groupe, Jean-Paul Gut, ne sont pas achevées. Il est reproché aux dirigeants d'EADS d'avoir réalisé des plus-values confortables, en cédant leurs titres EADS, avant que les retards de l'A380 ne soient officiellement connus. Le 12 décembre 2006, une série de perquisitions, diligentées par les juges Xavière Siméoni et Philippe Courroye, ont eu lieu au siège du groupe, à Paris, ainsi qu'au propre domicile d'Arnaud Lagardère.

Aujourd'hui, des rebondissements sont attendus, des mises en examen seront vraisemblablement prononcées dans les semaines ou les mois qui viennent. Mais, selon *l'Express* du 21 mars 2007, « il est une bombe à retardement autrement plus grosse qui sommeille dans les soutes d'EADS : les services secrets français, dont la DST, ont informé, voilà plusieurs mois, l'Élysée de l'existence au sein de l'entreprise d'un vaste système de rétro-commissions, mis en place par l'un des cadres dirigeants du groupe ». Des sommes importantes ont transité à l'étranger, via un compte tunisien, lors de la vente de 40 A380 à la compagnie Emirates et de 32 appareils Airbus à la Libye. Au total, c'est 90 millions de dollars que l'on soupçonne de s'être ainsi évaporés illégalement...

Explosif !

pourrait fondre comme neige au soleil, précipitant ainsi les difficultés à peine surmontables par l'ensemble du réseau.

Arnaud Lagardère a indiqué qu'il déciderait en mai 2007 (après l'élection présidentielle) de rester ou non opérateur. Il a évoqué la possibilité d'associer un autre éditeur de presse à la gestion des NMPP ou bien une revente à un tiers extérieur à la presse, comme un fonds d'investissement. Les éditeurs, regroupés en cinq coopératives de presse, qui détiennent la majorité du capital des NMPP, ont décidé, à la mi-mars, de bloquer la redevance versée au groupe Lagardère, pour le contraindre à discuter du financement du plan de modernisation des Messageries. Salariés, syndicats, éditeurs et pouvoirs publics sont consternés par la brutalité des options solitaires du tandem

Lagardère-Quillot. Car, tous le constatent plus ou moins clairement, c'est bien le pacte républicain passé, à la Libération, entre le secteur de la presse écrite et l'opinion publique, ainsi que le pluralisme démocratique de l'information qui sont mis en cause avec une brutalité ultralibérale inédite. Aujourd'hui, ce sont les opérations financières et la recherche frénétique de marges d'un groupe dominant (par la grâce de l'Etat : lire ci-dessous) qui restructurent toute la presse écrite. L'information n'est plus qu'une marchandise parmi d'autres, et les salariés engagés dans sa production (y compris les journalistes) sont détachés, au défi de la loi, de leurs responsabilités professionnelles vis-à-vis des titres qu'ils produisent, puis, finalement, gérés comme des troupeaux.

## Une amitié très politique

*Il n'est pas besoin d'être voyant pour voir à quel point Arnaud mobilise ses organes de presse en faveur d'un certain Nicolas. Le limogeage du directeur de la rédaction de Paris Match, Alain Genestar, qui avait publié les photos d'une aventure extraconjugale de Cécilia Sarkozy, en est un des symboles. Il faut dire que Lagardère doit à Sarkozy le règlement, en 2004, du périlleux conflit d'héritage qui l'opposait à sa belle-mère, Betty, lorsque l'homme politique et ancien avocat d'affaires avait, en tant que ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, la haute main sur l'administration fiscale. « On signe ton truc fiscal et on passe à autre chose », aurait dit le ministre, sitôt nommé à Bercy. En avril 2005, le président de l'UMP fut, en conséquence, l'invité d'honneur d'un séminaire du groupe Lagardère à Deauville. L'héritier Arnaud le présenta « non pas comme un ami, mais comme un frère ». Un mois plus tard, le patron du principal groupe de presse et d'édition français affichait son amitié en participant à un meeting de Nicolas Sarkozy en faveur du « oui » au projet de Constitution européenne. Arnaud Lagardère dévoila ce soir-là la nature de son engagement : « Quand il y a un but à marquer, je préfère être dans l'équipe que dans les vestiaires. » Cependant, la roue tourne, parfois... Une victoire de Ségolène Royal ou de François Bayrou à l'élection présidentielle serait certainement dramatique pour Arnaud Lagardère qui ne les compte pas, loin de là, parmi ses amis. Mais si son « frère » Nicolas Sarkozy l'emporte, son avenir n'est pas plus assuré pour autant. En effet, si les deux hommes avaient intérêt à faire cause commune lors de leur conquête du pouvoir, le nouveau président pourrait être tenté de s'appuyer sur un partenaire plus solide. Martin Bouygues, par exemple, un autre « ami »... La perte des appuis politiques qui ont fait la force de Jean-Luc Lagardère pourrait s'avérer fatale à son fils Arnaud. Car la faible valorisation boursière de Lagardère (moins de 8 milliards d'euros) en fait une proie facile. De l'ancien patron d'Axa, Claude Bébérar (qui n'a jamais caché son hostilité à l'égard de l'entrepreneur) à des fonds d'investissement à l'affût que rameuteraient d'anciens cadres dirigeants du groupe soucieux de revanche, ils sont nombreux ceux qui rêvent aujourd'hui d'en découdre.*



**Jean-Luc Vaugéas**  
Président de l'Association nationale  
de défense des travailleurs de la presse

☛ *Par rapport au contexte où Antrapresse a été créé (ce qu'il conviendrait de rappeler), quels sont les éléments nouveaux qui modifient son évolution, voire sa définition ?*

La création de l'Antrapresse (Association nationale de défense des travailleurs de la presse) a été le fruit d'une conjonction de points de vue qui, à l'époque, ne pouvaient pas s'exprimer au sein de la Fédé. Il y avait un déficit de communication interne, on venait aux réunions fédérales et on en repartait sans avoir pu, non pas s'exprimer, mais échanger. Ce qui a conduit à des rapprochements entre des camarades de quotidiens régionaux (notamment du sud de la France), la distribution, de Paris et également du Sud, et d'autres syndicats parisiens tels que les correcteurs et les rotos. Il nous apparaissait que la Fédé ne pouvait pas tout faire et qu'il manquait un espace de réflexion, de discussion et d'approche des problèmes de chacun pour essayer d'arriver à un règle-

ment global. Il est évident que lors des réunions à Montreuil, chacun peut exprimer son point de vue, mais, et c'est là où le bât blesse, il ne peut pas en discuter jusqu'à épuisement du sujet et jusqu'à trouver une solution qui le satisfasse.

Nous avons donc décidé de créer une association qui pourrait jouer ce rôle où les membres, tout en gardant une entière autonomie, auraient des échanges contradictoires, des solidarités et surtout apporteraient une réflexion positive aux problèmes exposés. Bien sûr, dès sa création, l'association a été diabolisée, nous avons été traités, par exemple, de « staliniens nostalgiques » et autres douceurs de ce genre. Nombre de syndicats ont cru que nous étions là pour déstabiliser la Fédé ou même pour créer une Fédé bis. Avec le temps tout le monde a pu se rendre compte qu'il n'en était rien et qu'au contraire nous étions bien en phase avec elle. Je rappelle tout de même que pour être membre de l'Antrapresse il faut avant tout faire partie de la Filpac. Je crois que petit à petit les mentalités ont évolué et la plus évidente preuve de notre lien

avec la Fédé, c'est Michel Muller qui l'a donnée en venant clôturer les travaux de notre assemblée générale en 2006.

☛ *En quoi Antrapresse est-elle une forme d'association utile à une démarche syndicale globale ?*

Il est clair aujourd'hui que le but de l'Antrapresse, qui était de défendre les métiers de la presse, est toujours d'actualité, nous avons vu, avec les nouvelles technologies, les patrons de presse essayer de faire disparaître des métiers. L'évolution des métiers ne doit pas se faire uniquement par un transfert de tâche. Les nouveaux systèmes d'édition ont conduit, tant à Paris qu'en province, les ouvriers du Livre à s'adapter, à créer de nouveaux métiers et, par là même, de nouveaux syndicats.

La décentralisation des points d'impression menace également non seulement les emplois mais aussi les statuts et Gérard Letrégilly (vice-président de notre association) s'en est ouvert récemment dans ces colonnes.

A l'intérieur de l'Antrapresse, nous abordons ces sujets et nous essayons de trouver une réponse collective à ces attaques patronales qui tentent de nous diviser en « déshabillant Paul pour habiller Jacques ». Regardons ce qui se passe dans le pôle Rhône-Alpes, par exemple, entre Saint-Etienne et Chassieu. Le fruit de nos travaux se retrouve ensuite porté au niveau fédéral pour alimenter la réflexion générale.

D'autre part, parce que les problèmes rencontrés au niveau professionnel ne sont pas déconnectés de la globalité de la problématique syndicale, il nous arrive également d'aborder des sujets plus larges, allant au-delà de la Filpac, comme par exemple la sécurité sociale professionnelle ou le statut du travail salarié. Force est de constater que sur des sujets comme celui-là, dont on entend parler dans toutes les réunions syndicales mais dont on ne discute que très rarement sur le fond, l'Antrapresse permet des échanges pragmatiques, quelquefois critiques mais assurément ouverts car dégagés des rouages syndicaux habituels. Là encore, je pense que ces échanges permettent de nourrir la réflexion générale.



...

**☛ Peux-tu préciser quels sont les échanges ordinaires de vos réunions, sur quoi travaille Antrapresse et ses membres ?**

Lors de nos réunions, les participants mettent sur la table les problèmes qu'ils rencontrent dans leur entreprise, les confrontent aux problèmes des autres membres, mais aussi à leur expérience. Il n'est pas rare de trouver des solutions parce que lors de la discussion il apparaît que le même problème s'est déjà présenté, ce qui permet non seulement sa résolution mais l'amélioration du résultat. Il est également un point sur lequel je voudrais revenir, c'est celui de la solidarité. Pas forcément la solidarité telle qu'on l'entend au sens d'un devoir d'assistance entre tous les membres, bien que cela existe aussi, mais la solidarité face aux patrons.

Le plus bel exemple a été lors de la bataille sur les retraites, où les délégués des journaux membres de notre association ont fait la démarche similaire et simultanée de faire passer une demi-page contenant les idées de la Cgt, sinon il y avait non-parution.

Nos travaux portent donc sur tout ce qui touche à la presse, à sa pluralité de plus en plus mise à mal, de sa conception à sa distribution en passant par sa fabrication et aux moyens à mettre en œuvre pour garantir les statuts de tous ceux qui y travaillent.

**☛ Antrapresse voit-elle son existence déterminée par une évolution de la Filpac ou bien se nourrit-elle de manière autonome ?**

Je vois bien que nous revenons à ce que j'évoquais plus haut, sur l'éventuel rôle antagoniste que pourrait jouer notre association vis-à-vis de la Fédé. Actuellement, nous avons sérieusement de quoi travailler avec la restructuration des groupes de presse tant en France qu'au niveau européen. Avec la remise en cause des

métiers, des statuts, des salaires. Avec les plans successifs qui, avec la bénédiction du pouvoir et l'argent public, vident les entreprises de presse des ouvriers du Livre en essayant du même coup de couper la tête à de nombreux syndicats. Comme je l'ai déjà précisé, nous ne nous nourrissons pas des évolutions de la Filpac, bien que nous y soyons totalement impliqués, nous avons nos développements de pensées, nos préoccupations et comme elles rejoignent plus d'une fois celles de la Fédé nous sommes évidemment très heureux de pouvoir apporter notre modeste contribution pour le bien collectif. Je le répète, nous sommes un organe de réflexion où chacun apporte son savoir, son inquiétude ou sa colère en sachant qu'il sera respecté et écouté et qu'il pourra repartir non pas avec une directive mais avec le fruit de l'expérience partagée pour mieux appréhender les problèmes qui lui sont posés. Il est évident que si la Filpac pouvait traiter tous les problèmes, pouvait donner suffisamment de temps à tous les délégués pour pouvoir se parler, débattre, réfléchir... Notre utilité serait alors remise en question, mais même avec beaucoup de bonne volonté, et je dois constater qu'il y a du mieux sur ce sujet, je ne pense pas que la Fédé puisse, ne serait-ce que par manque de temps, organiser de tels débats.

Pour terminer, je voudrais ajouter que, comme tous, nous avons nos doutes, nos interrogations, nous ne possédons pas l'intense lumière qui ferait de nous des êtres hors du commun. Mais nous ne sommes pas non plus ce que d'aucuns ont voulu faire croire. S'il y a eu tentative de diabolisation de notre action, je veux croire que c'est plus par ignorance de ce que nous sommes que par méchanceté ou par intérêt personnel, et j'invite tous ceux qui auraient encore des interrogations à venir nous rejoindre pour en parler. ■

# Responsables !

**L'imprimerie JDC à Torcy s'appelait « Avenir graphique » avant d'être rachetée par le groupe canadien Quebecor en 1996. Elle employait alors plus de 700 salariés.**

**Jean-Pierre Ghiotto**

**Q**UEBECOR s'est lancé tout de suite dans une guerre des prix pour tenter d'éliminer la concurrence en France. Peu lui importait de moderniser et d'investir, pourvu que l'entreprise imprime à meilleurs coûts.

## Dominer l'impression en France

Cette attitude a conduit les autres entreprises à réduire leurs salaires et leurs effectifs pour essayer de résister à cette attaque et l'on peut dire que déjà, Quebecor est responsable de la perte d'emplois pour de nombreux travailleurs du Livre et que sa situation de monopole dans l'imprimerie lourde le place d'une façon inadmissible au-dessus de l'Etat en lui permettant de décider à sa place si la France doit conserver une vocation graphique ou non.

Plutôt que de recourir à des investissements dans ses entreprises françaises, Quebecor fait le choix de l'Angleterre et de la Belgique, où lui sont accordées des aides publiques substantielles, mettant à mal beaucoup d'imprimeries françaises.

...



### Trucage

Le site de Torcy n'échappe pas au sacca-ge, l'imprimerie est vendue à son direc-teur en avril 2006, avec promesse d'as-surer la charge de travail. En vérité, il ne s'agit que d'un énorme trucage pour évi-ter à Quebecor d'assumer les coûts d'un plan social en cas de fermeture. Signalons tout de même que Quebecor est toujours propriétaire des murs de l'usine qui sont évalués à 4 millions d'eu-ros. La charge de travail n'étant pas au rendez-vous, le dépôt de bilan est annoncé, l'entreprise est alors mise en liquidation judiciaire. L'activité est main-tenue pour assurer la fabrication des tra-vaux pour les clients restants.

### Cessation d'activité ?

Les salariés de JDC se sont mobilisés pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics afin que soient condamnée l'at-titude de Quebecor et dénoncée l'opé-ration frauduleuse à laquelle il se livre, opération ayant pour conséquence la suppression des emplois et de l'activité d'une région.

Ce qui n'empêche pas le tribunal de commerce de Meaux de prononcer, le 5 mars, la cessation d'activité de l'impri-merie. L'usine est aussitôt occupée pour

contrôler les stocks de fournitures et les machines. De son côté, la Filpac avait affirmé qu'elle était d'accord pour la signature d'un « accord syndical » pour l'impression sur le site de Torcy du jour-nal gratuit *20 minutes* et les dirigeants de ce journal étaient également prêts à se faire imprimer, pourvu qu'ils aient la garantie d'une entreprise pérenne.

### L'entreprise a des atouts

La qualité du potentiel industriel et humain, la situation géographique, la décision du tribunal apurant le passif de l'entreprise (8 millions d'euros), un rap-port de la DRIRE (Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'envi-ronnement) qui se déclare favorable pour un maintien de l'activité.

### Se faire entendre

Les salariés de JDC multiplient les actions, essaient d'entrer en contact avec les responsables politiques territo-riales, départementaux, nationaux, auprès du Premier ministre, du ministre de l'Economie, etc.

Des dizaines de lettres leur sont adres-sées pour qu'ils assument les responsa-bilités qui sont les leurs et qu'ils n'auto-risent pas un groupe industriel, fût-il international, à détruire l'activité d'une région au prétexte de faire « ronfler » les dividendes de ses actionnaires. La marie de Meaux a été occupée, pour obtenir une rencontre avec Jean-François Coppé, ministre de l'Industrie, rencontre qui s'est tenue le 12 mars.

### La mise en place d'un « comité de pilotage »

L'objectif de ce comité n'est pas la négo-ciation d'un plan social mais bien la reprise de l'activité, qui nécessite une charge de travail conséquente, et de contraindre Quebecor à respecter ses engagements, le mettre devant ses responsabilités d'acteur principal pour le traitement social et industriel de cette situation.

Il faut également un engagement des éditeurs qui détiennent, eux aussi, une part des responsabilités dans les difficul-tés de l'imprimerie française.

Demande d'une réunion sous l'égide du préfet avec politiques, élus locaux et régionaux, industriels, la DRIRE, le liqui-dateur judiciaire.

Quebecor accepte même d'y participer. Reste à convaincre ou à obliger l'ensem-ble des acteurs « socio-politico-profes-sionnels » à être présents et profiter du contexte électoral pour faire évoluer favorablement cette situation. Le 24 mars, une manifestation a été organi-sée avec la participation de la popula-tion, des édiles locaux, des organisations syndicales et politiques pour exiger le maintien de l'activité. ■

## Dernière minute

**Le SPMI (syndicat patronal) est demandeur d'une rencontre pour le lundi 2 avril 2007.**

**A suivre...**

Franck Sailliot est un vrai Ch'timi. Lorsqu'il est en réunion avec son collectif syndical, pour suivre les débats – et ils sont souvent vifs –, il faut un «interprète» ou rappeler à l'ordre mais cela enrichit le décor. En plus, il est bobineur, ouvrier papetier, c'est un «fonceur» mais il est surtout un militant animé du souci de la vie démocratique de son syndicat d'Arjo-Wiggins de Wizernes, dans le Pas-de-Calais.

Il est délégué syndical de son entreprise et secrétaire du Comité de groupe d'Arjo-Wiggins France. C'est pour assumer cette fonction qu'il a participé à un des stages de formation sur l'activité internationale syndicale organisée sur une semaine par la Filpac.



Franck Sailliot

Propos recueillis par Daniel Légerot

## Questions à...

☛ **Franck, pourquoi t'es-tu décidé à participer à ce stage ?**

Ma responsabilité au sein du groupe nécessite de bien maîtriser les questions internationales, avec lesquelles, je dois l'avouer, je n'étais guère familier.

Arjo est une vraie multinationale avec des unités implantées un peu partout dans le monde : Chine, Brésil, Etats-Unis, Pays-Bas, Italie, Grande-Bretagne, Belgique...

Pour affronter ses décisions, ses choix, se faire entendre, il faut nécessairement coopérer avec les syndicats en France et des autres pays et tenter d'engager des actions communes. Il faut donc connaître les orientations et les conceptions des organisations des autres nations pour se comprendre et construire des solidarités. Il faut apprendre et le stage fédéral est tout à fait approprié.

L'activité syndicale à l'entreprise est déjà compliquée, j'avais besoin d'apprendre celle qu'il faut développer en France, dans le groupe, mais également au plan européen et international. Aujourd'hui, mais ce n'est pas propre à mon groupe, s'en tenir à l'action au seul plan de son usine, c'est risquer de ne pas être efficace. Cela ne vaut pas seulement pour Arjo, tout le secteur papetier est maintenant mondialisé. Je sais que dans notre Fédération bien des camarades travaillent dans des sociétés multinationales et que nous avons beaucoup d'efforts à fournir pour être à la hauteur et pris en compte par des dirigeants bien loin de nos sites.

☛ **Mais concrètement ?**

La Cgt a une vision et une pratique sur les différents sites, elle est par exemple

majoritaire dans la dizaine de papeteries françaises du groupe – encore qu'elle ne soit pas implantée dans tous – mais elle doit élargir son champ d'intervention.

« On nous bourre le mou » avec les délocalisations et la concurrence avec les autres travailleurs, nous devons mieux comprendre, contester et trouver le moyen de nous défendre. Comment agissent les autres syndicalistes, de quelles lois bénéficient-ils, quels sont leurs droits, que pouvons-nous faire en commun?

Avec le stage, non seulement j'ai obtenu des réponses mais, surtout, je mesure encore davantage que nous sommes appelés à déployer notre action syndicale au plan international, sinon nous serons broyés par les multinationales.

Non seulement c'est nécessaire mais possible et efficace: nous avons pu, par une démarche collective internationale, faire reculer la direction du groupe sur un plan social pour une papeterie en Ecosse et retarder sa fermeture.

C'est insuffisant, certes, mais ce résultat est la preuve que, si nous intervenons où il convient et avec un rapport de forces, nous pouvons ne pas en rester à subir...

☛ **Tu es donc satisfait de ce stage ?**

Il m'a donné une vue différente sur l'action syndicale au niveau du groupe et ses prolongements à l'entreprise. Il me faut faire partager maintenant à tous mes camarades cette idée que nous devons sortir de nos murs.

Il nous faut être hardis et confiants. Nous avons trop tendance à ne raisonner que « Cgt et entre nous » en

ignorant les autres, quelquefois avec des a priori.

Nous avons des choses à dire, des analyses et des propositions à faire partager, mais nous avons tout intérêt à écouter et apprécier ce que peuvent dire des syndicalistes d'autres pays. Nous avons, en fait, malgré des approches diverses, quelquefois opposées, bien des points communs, en tout cas, la volonté les uns et les autres de défendre les salariés de nos sites et de l'industrie papetière. Cela va même plus loin avec l'Europe que nous connaissons et la mondialisation!

Pour gagner en efficacité, nous ne devons pas chercher à imposer nos méthodes et réflexions à des militants étrangers avec d'autres cultures, d'autres structures et des droits différents. D'ailleurs, nous exigeons la réciprocité. Tout en restant nous-mêmes, nous pouvons dégager bien des points de convergences.

Notre avenir passe par là. Il y a encore peu de temps, je sous-estimais ces questions. Maintenant, j'en arrive à ne pas comprendre les camarades qui, tout en parlant sans cesse de l'Europe, du poids de Bruxelles sur les lois françaises, des délocalisations, de la concurrence avec l'Inde, la Chine, etc., considèrent que l'activité internationale est superflue ! Pourtant, avec les comités d'entreprise européens, l'Emcef, Uni et maintenant la Confédération syndicale internationale nouvellement créée, nous disposons d'outils. Apprenons à bien nous en servir. ■■■

## Insee : Vous avez dit manipulations ?

L'Unedic annonce pour 2007 un retour à de substantiels excédents.

Pas de chance pour les chômeurs, ce sont eux qui paient l'addition : moins de un sur deux est indemnisé.

Six réformes ont progressivement réduit les droits à indemnisation et le RMI est utilisé comme voiture-balai.

Même à l'Insee, on rue dans les bran-cards : des fonctionnaires dont deux administrateurs remettent en cause les chiffres officiels.

A l'appui d'une note très argumentée de 15 pages, les auteurs indiquent que, selon eux, le taux réel de chômage serait de 9,5 % et non 8,7 % comme annoncé par le gouvernement.

Notre pays serait donc sur la voie vertueuse de la diminution du nombre de chômeurs... indemnisés.

De quoi étonner...

Hasard fortuit, la publication des chiffres du chômage par l'Insee prévue en mars est reportée opportunément à l'après-élection présidentielle, « officiellement » pour des raisons techniques.

## Insee encore

Pas de chance non plus pour les consommateurs.

Outre la diminution bidouillée du taux de chômage, l'Insee annonce également une baisse substantielle des prix à la consommation.

A l'appui de calculs savants, l'Institut explique, sans rire, que l'ensemble des produits manufacturés enregistre une diminution passée inaperçue pour les « consommateurs ».

Au lieu de manger du pain, de se loger, d'alimenter le réservoir à essence, consommons du matériel informatique, des téléviseurs plasma, de l'électroménager et on verrait bien !

La revendication Cgt d'un Smic à 1500 euros est plus que jamais à l'ordre du jour, et c'est vraiment le minimum...

# La solidarité interentreprises peut seule sauver 50 emplois !

Lors du CE du 1<sup>er</sup> février 2007, les directions d'Hafiba, de Lagardère (propriétaire à 50% d'Hafiba) et du groupe Bayard (autre propriétaire à 50% d'Hafiba) ont donné des informations économiques particulièrement inquiétantes sur cette société de photogravure employant une cinquantaine de salariés.

## Antoine Peillon

**C**HUTE ACCÉLÉRÉE et massive du volume de travail, mutations technologiques et professionnelles signant, selon les dirigeants, la disparition du prépresse en général et de la photogravure en particulier ; effondrement du chiffre d'affaires... : toutes ces très mauvaises nouvelles ont pour première cause le retrait brutal des travaux commandités par Lagardère (moins 700 000 euros sur un chiffre d'affaires total de 5,5 millions d'euros), mais aussi la baisse considérable des tarifs de nos travaux imposée par Bayard Presse (ce qui entraîne une perte de 300 000 euros de CA), et ce sous prétexte de « virage numérique » précipité vers le web...

De plus, dans l'état actuel des discussions, les directions d'Hafiba, de Lagardère Active Media (LAM) et de Bayard Presse semblent considérer que les salariés d'Hafiba n'ont pas les compétences requises pour être reclassés sur de nouveaux postes de

...



...

travail, intégrant les mutations évoquées ci-dessus, notamment dans le groupe Lagardère. Cependant, le directeur général d'Hafiba a été chargé de trouver de nouveaux travaux à effectuer afin de maintenir le chiffre d'affaires de l'entreprise. Enfin, la demande expresse des deux délégués Cgt d'Hafiba, constamment soutenue par leurs camarades de Bayard Presse, de mettre en œuvre un dispositif de bilans de compétences et de formations a été entendue, manifestement, depuis le début du mois de mars. Aujourd'hui, pour la Cgt, la mobilisation des directions d'Hafiba, de Lagardère Active Media (LAM) et de Bayard Presse n'est toujours pas à la hauteur de la menace qui plane sur l'ensemble des emplois des ouvriers, techniciens et cadres d'Hafiba. La démarche commerciale du directeur général de cette entreprise de pointe ne semble pas produire de véritable embellie, ce qui était évidemment prévisible, les groupes de presse concurrents de Lagardère et de Bayard ne se précipitant pas pour confier leur photogravure à Hafiba...

Dans le cadre de l'ouverture d'une négociation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au groupe Bayard, la Cgt a exprimé son exi-

gence de voir le périmètre de cette GPEC étendu à Hafiba, ce qui est en réalité légal et socialement nécessaire. Cette exigence est toujours d'actualité. De même, les délégués Cgt d'Hafiba ont, de leur côté, déjà signifié à la direction de Lagardère qu'elle doit participer totalement à la recherche de toutes les solutions économiques et professionnelles qui éviteront d'avoir à procéder au moindre licenciement pour motif économique chez Hafiba.

La Cgt, à Hafiba et dans chacun des deux groupes copropriétaires, n'acceptera pas que tous les moyens ne soient pas déployés pour former les salariés en vue d'éventuelles requalifications et même reconversions professionnelles, lesquelles ouvriront aux salariés d'Hafiba les reclassements auxquels ils ont entièrement droit, chez Lagardère et à Bayard Presse. La Cgt, par la voix de ses délégués, avertit ainsi les employeurs : *« Ne venez pas devant nous pour lancer un quelconque plan dit "de sauvegarde de l'emploi" avant d'avoir rempli toutes vos obligations légales en matière d'adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi. »*

*Et préparez-vous, aussi, dans le cas malheureux où un plan de sauvegarde de l'emploi serait finalement inévitable, à assumer totalement votre obligation légale de reclassement des salariés concernés. »*

**Yolande Guinle,**  
**déléguée syndicale**  
**à Tarbes Diffusion Presse**  
**(niveau 2)**

**Impac : Peux-tu nous dire ce qu'est le niveau 2. Comment est-il structuré ? Quelles activités cela représente, quels en sont les donneurs d'ordre ?**

Yolande Guinle : Au départ se trouvent les entreprises de messageries (niveau 1) à savoir les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), Transport Presse (TP) et les Messageries Lyonnaises de presse (MLP) contrôlées par les éditeurs via différentes coopératives. Les messageries dispatchent les titres de presse par l'intermédiaire de dépôts centraux (niveau 2) qui vont les distribuer à leur tour dans les points de vente (marchands de journaux : niveau 3).

Les NMPP, dont l'opérateur principal est Lagardère-Hachette, premier éditeur de magazines, sont les fournisseurs principaux des dépôts de presse.

Elles assurent l'approvisionnement des dépôts en titres de presse mais également le système de gestion informatique et les matériels dédiés à ce système (ordinateurs, imprimantes, cases de distribution, bacs...).

Le niveau 2 est composé, d'une part, d'une cinquantaine de dépôts dépendant plus ou moins directement des NMPP répartis en Sociétés d'agence et de diffusion (SAD), en Sociétés de presse parisienne service (SPPS - toutes deux filiales à 100% des NMPP) et en dépôts gérés franchisés (où la direction est mise en place par les NMPP) et, d'autre part d'environ 130 dépôts dits privés où la direction est privée (les capitaux lui sont propres) mais sous-traitants directs des messageries? puisque leur activité principale est la distribution de la presse.

Quelle que soit leur forme juridique, tous les dépôts centraux sont rémunérés principalement sous forme d'une commission, un pourcentage calculé sur les ventes (fournis moins invendus) dont une partie est reversée aux marchands de journaux, plus d'autres variables dépendantes d'objectifs précis (promotion des titres, réimplantation des points de vente...).

Les dépôts privés sont liés aux NMPP par un contrat révisable tous les cinq ans

...

...

avec une clause de «revoyure» des termes tous les deux ans.

☛ **Les NMPP viennent de présenter leur plan stratégique ; quels en seront les effets pour les salariés du niveau 2 ?**

Y.G. : Je ne connais pas encore exactement les tenants de ce plan stratégique, toujours est-il qu'un énième plan social (encore une fois financé par l'Etat) aura lieu au niveau des messageries et des économies doivent être réalisées au niveau 2 afin d'améliorer la rémunération du niveau 3 et d'accroître le nombre de points de vente (création de points de vente quotidiens [PVO], de points de vente complémentaires [PVC] ) et en ajustant la commission du niveau 3 en fonction du nombre de titres proposés dans les maga-

sins traditionnels. En ce qui concerne le niveau 2 : pour les salariés des SAD, remise en cause de leur statut revu à la baisse, que ce soit au niveau des salaires ou du déroulement de carrière. Approvisionnement par les dépôts voisins des points de vente situés dans les gares et les aéroports, ce service étant assuré par les SAD auparavant pour les dépôts privés, le dernier contrat NMPP-Dépôts (2007-2012) prévoit une nouvelle baisse de la commission versée avec une variable d'ajustement pour compenser cette baisse. Cette variable versée ou non une fois par an en fin d'année est basée sur des objectifs en termes de taux d'inventus et de traitement des inventus (avec un scan des inventus à hauteur de 30% contre 100% auparavant), des réglages effectués et des promotions réalisées. Les conséquences directes

pour les salariés seront le gel des salaires et des embauches, l'aggravation des conditions de travail avec une pression supplémentaire et la culpabilisation des salariés en cas de non-attribution de la variable et une baisse de la charge de travail et de la qualité du travail dans le domaine des inventus.

Concernant le niveau 2, les NMPP pensent également qu'il y a trop de dépôts et une nouvelle vague de rattachements (regroupement de dépôts centraux) est programmée avec une incitation financière au départ des dépositaires. Conséquence: certains dépôts vont devoir se rattacher alors qu'ils sont surendettés par rapport aux modernisations et aux dernières fusions déjà effectuées, ce qui permet aux NMPP d'exercer une pression supplémentaire sur les dépôts privés, voire de rentrer par l'intermédiaire de sociétés plus ou moins occultes dans leur capital. Ces rattachements systématiques se font bien évidemment sans tenir compte ni de la dimension sociale, ni quelquefois de la viabilité économique de ces fusions.

☛ **Quelles batailles revendicatives doivent être menées du point de vue de ce secteur ?**

Y.G. : Les salariés des SAD et SPPS bénéficient de conventions collectives ou d'accords d'entreprise. Pour les autres salariés du niveau 2, chaque dépositaire applique sa propre législation sociale (Code du travail, conventions collectives du transport, du commerce de gros...) avec des disparités qui peuvent être énormes, que ce soit au niveau des salaires, de l'évolution des carrières, de la couverture sociale et des conditions de travail. La bataille revendicative principale doit être à mon sens la création d'une convention collective du niveau 2 qui définirait :

- la base d'une rémunération digne de ce nom qui prenne en compte l'ancienneté, les formations initiales et antérieures, l'expérience acquise tout au long de la carrière;
- une amélioration sensible des conditions de travail (il n'est plus acceptable que des conditions de travail pénibles perdurent alors



que le réseau de distribution reçoit des aides à la modernisation) et la reconnaissance de la pénibilité du métier de la distribution de la presse niveau 2 (notamment pour les salariés travaillant de nuit) avec une retraite anticipée à taux plein pour ces derniers ;

- l'accès aux caisses sociales professionnelles, tant pour la couverture maladie que pour la prévoyance, ainsi qu'un droit à la formation pour tous ;

- une sécurisation des parcours professionnels notamment lors des rattachements qui entraînent le licenciement immédiat des salariés transférés sous le vocable de raison économique ; dans ce cas précis, le volet social doit être pris systématiquement en compte avec la possibilité pour le salarié qui le désire de se reconvertir réellement ou bien des aides et compensations financières en matière de déménagement ou de dédommagements couvrant les frais de déplacement. L'ensemble de ces avancées donnerait un cadre professionnel défini qui garantirait un statut social et reconnaîtrait enfin les salariés du niveau 2 comme des ouvriers du Livre à part entière et non comme de simples manutentionnaires

**☞ L'action syndicale est intense dans le secteur de la distribution. Quels contacts as-tu avec les salariés/syndiqués des différentes entreprises (NMPP, SAD, Mediapost, adrexo...) ?**

Y.G. : Malheureusement, dans la majorité des dépôts, les salariés ne sont pas structurés syndicalement et dans certains cas il n'y a même pas de délégués du personnel (bien que le nombre de salariés y ouvre droit). J'ai des contacts avec des salariés de dépôts gérés (Cannes, Clermont-Ferrand, Colmar) mais aussi des SAD de Bordeaux et Nice et de la SPPS. Ce qui ressort de nos rencontres et de nos échan-

ges via Internet, ce sont les mêmes préoccupations en termes de salaires, d'évolution de carrière, d'emploi et de droit dans les choix stratégiques de nos entreprises. Nous essayons d'ailleurs de mettre en place un réseau de communication inter-dépôts.

Alors, si vous êtes salariés de dépôts ou si vous connaissez dans votre entourage des salariés du niveau 2, contactez: Jean-Pierre Combébiac, responsable fédéral distribution (combebiac@filpac-cgt.fr), ou Yolande Guinle, salariée dépôt (yolande.guinle@wanadoo.fr) ou secteur fédéral distribution (niveau2@filpac-cgt.fr).

Je travaille aussi à établir des contacts sur Tarbes avec les salariés de Mediapost et Adrexo mais c'est très difficile et pour le moment je n'en ai aucun.

**☞ Penses-tu que le fait d'être une femme te pose des problèmes qu'un homme ne rencontrerait pas dans son activité militante ?**

Y.G. : Etre militant femme a des inconvénients et des avantages. La presse est un secteur très fortement masculin et il est vrai qu'une femme qui arrive du fin fond de sa province, qui connaît le boulot, qui réfléchit et qui essaie de rester féminine, cela fait un peu « rire » au début. On n'est pas vraiment prise au sérieux et il faut, en quelque sorte, faire ses preuves. Mais je crois aussi que le fait d'être une femme me donne une sensibilité et en même temps une envie de bousculer les habitudes et une détermination plus importante. Par contre, la disponibilité par rapport aux contraintes familiales est un frein à mon activité militante. Mais je compose et après des années de frustration et souffrance au travail, le militantisme syndical a été pour moi un enrichissement, un épanouissement et une libération. Cela m'a permis d'élargir mon cercle relationnel, d'être écoutée et enfin entendue. ■

## Quand le Code du travail se simplifie

Le 16 février 2005, le ministre de l'Emploi, Gérard Larcher, lançait le processus de recodification du Code du travail.

Il s'agissait, selon lui, d'une réécriture visant à rendre le droit social plus lisible par les usagers, en premier lieu les salariés, les patrons de PME, les artisans...

Pour le Medef, le Code du travail doit, à la fois, être vidé d'une grande partie de son contenu et être rendu accessible à ces malheureux chefs d'entreprise contraints de passer un temps excessif à son décryptage, au détriment de leur combat quotidien pour assurer la compétitivité de leur entreprise ! Cette recodification doit aussi reposer sur la participation active des partenaires sociaux.

Une commission a été mise en place à cet effet en avril 2005. Après quelques mois de fonctionnement, une autre réalité est apparue.

Il s'agissait d'une mise à plat et d'une réécriture d'un texte nouveau modifiant substantiellement le contenu, le sens général et, à terme, l'interprétation jurisprudentielle..

Pour quelque 20 millions de salariés dont la vie au travail est régie par ce texte, le nouveau Code est une mini-révolution..

En fait, cette nouvelle mouture ne va rien simplifier : nouvelle architecture, nouvelle numérotation, vocabulaire et style linguistique profondément modifiés vont bouleverser les habitudes et les utilisateurs non professionnels seront les premières victimes de cette nouvelle version comportant près de 3000 articles.

Pas vraiment simplifié, le nouveau Code !

La Cgt lance une pétition pour contraindre le gouvernement à surseoir à l'application du nouveau Code du travail et qu'une véritable négociation ait lieu.

## Agenda

### Formations économiques des élu(e)s aux comités d'entreprise

☞ Rennes (35 - Ille-et-Vilaine)  
21 au 25 mai 2007

☞ Vitrolles (13 - Bouches-du-Rhône)  
4 au 8 juin 2007

☞ Lille (59 - Nord)  
11 au 15 juin

# Ça l'affiche mal !

Toujours à propos des salaires, les salariés de la filiale française du groupe américain Clear Channel sont en grève depuis vendredi 30 mars, pour cause d'entêtement patronal à ne pas vouloir satisfaire aux revendications salariales qui portent sur une augmentation de 200 euros mensuels. Il s'agit d'un mouvement national et tous les dépôts de France et de Navarre sont occupés. La direction ne consentait qu'à 50 euros mensuels. Loin du compte et les travailleurs occupent toujours leurs entreprises.



**Jean-Pierre Ghiotto**

**F**ACHEUX, TRES FACHEUX, car c'étaient les travailleurs de Clear Channel qui devaient coller le matériel de la campagne présidentielle, notamment les affiches des candidats qui ont tous fait appel à ses services. A partir du 9 avril, début de la campagne officielle, un millier de « colleurs » devaient s'occuper de 1 million d'affiches devant les 85 000 bureaux de vote pour la modique somme de 3 millions d'euros payés par l'Etat (c'est nous qui payons) à la filiale de l'entreprise de

San Antonio USA. Remarquons au passage qu'aucun des autres spécialisés dans l'affichage ne s'est mis sur les rangs alors que la marge bénéficiaire pouvait avoisiner les 50% soit 1,5 million d'euros.

Malgré cela, l'entreprise s'entête à refuser l'augmentation que réclament ses salariés, préférant sans doute alimenter les dividendes de ses actionnaires franco-américains.

Les affiches sont donc bloquées et c'est pour cette raison que les télévisions

assaillent le dépôt de Wissous et de Nîmes, non pas pour rendre compte de la difficulté des salariés, qui pour vivre décemment de leurs salaires réclament une augmentation de salaire, non ! Mais pour essayer de savoir comment vont faire Ségolène, Nicolas, Jean-Marie, François et les autres pour que leurs images de présidentiables s'affichent plus grandes et plus belles que celles des autres.

La lutte des salariés continue et *l'Impac* leur souhaite bon vent.

